

Le déficit est passé de 3 millions en 1999 à 350 000

# La crise du logement «résorbée», affirme Tebboune

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3869 - Jeudi 12 mai 2016 - Prix : 10 DA

Les quotas automobiles distribués

## Douche froide pour les concessionnaires

Page 11

Alternative à la détention préventive

## Adoption prochaine du bracelet électronique

Page 2

### Jusqu'à quand la guerre dans un seul pays ?

Par Mohamed Habili

Jusque-là, ce qui a été souvent dit ici, le conflit syrien qui est d'essence régionale est resté cantonné dans un seul pays. Mais continuera-t-il à l'être jusqu'au bout ? C'est-à-dire jusqu'à la victoire d'un des camps en présence. C'est-à-dire soit par la victoire de l'armée syrienne aidée de ses alliés sur toutes les forces qui la combattent, soit par la chute du régime syrien. Sans doute est-ce là le but principal, outre celui d'écraser le terrorisme, de l'effort conjoint des deux superpuissances. Si la Russie et les Etats-Unis s'entendent en l'occurrence sur quelque chose, c'est justement sur l'ardente nécessité d'empêcher que le conflit, déjà dans sa forme actuelle le plus meurtrier depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ne déborde les frontières de la Syrie pour embraser toute la région du Golfe. Mais si en dépit de toute la vigilance qu'ils mettent à éviter qu'il ne se transforme réellement en ce qu'il est déjà potentiellement, c'est-à-dire une guerre entre le camp iranien d'un côté, le camp saoudien de l'autre, cela finit quand même par se produire, alors le risque sera beaucoup plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui qu'ils se trouvent eux-mêmes entraînés, par le jeu inexorable des alliances, dans la guerre. Tant que le conflit est confiné dans le cadre d'un seul pays, ils sont en mesure d'établir une collaboration entre eux visant à l'empêcher de devenir une guerre régionale.

Suite en page 3

### Réalisation des travaux autoroutiers

# Le gouvernement écarte les entreprises étrangères



Ph/D. R.

Aujourd'hui, dans une conjoncture économique difficile, le gouvernement a décidé de mettre le chantier des travaux autoroutiers entre les mains des entreprises nationales et en finir avec les études non fiables.

Page 3

Syndicat national des médecins généralistes

## Appel à la valorisation de la profession

Page 4



17<sup>e</sup> Festival européen en Algérie

## Le public découvre le folk hongrois

Page 13



Le déficit est passé de 3 millions en 1999 à 350 000

# La crise du logement «résorbée», affirme Tebboune

■ Le département de Abdelmadjid Tebboune met les bouchées doubles afin de résorber définitivement la crise du logement, qui selon le premier responsable du secteur, «se dirige vers sa résolution définitive». S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le ministre de l'Habitat a été formel «la crise du logement est en train d'être dépassée».

Par Meriem Benchaouia

Dans les différents types de construction de logements, l'Algérie est passée à la vitesse supérieure. Déterminé à fournir un logement décent à chaque famille, l'Etat a déployé des moyens colossaux pour continuer à satisfaire une demande nationale en forte croissance. En effet, le département de Abdelmadjid Tebboune met les bouchées doubles afin de résorber définitivement la crise du logement, qui selon le premier responsable du secteur «se dirige vers sa résolution définitive». S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le ministre de l'Habitat a été formel «la crise du logement est en train d'être dépassée». Selon lui, il ne restait plus que 350 000 demandes à satisfaire, dont une grosse partie devrait être à fin 2016. Chiffre à l'appui, le déficit en logements au niveau national est passé de plus de 3 millions de logements en 1999 à 350 000 actuellement, a-t-il affirmé. En 2014, le déficit était de 750 000 logements, a encore précisé le ministre dans une émission de la Radio nationale, tout en avançant que le déficit actuel de 350 000 unités



PH.D. R.

restera quasiment le même durant encore quelques années en raison, entre autres, du développement démographique du pays. Concernant les différents programmes lancés par les pouvoirs publics, M. Tebboune a indiqué que l'année 2016 devrait enregistrer la réception de 350 000 logements, ajoutant que cet objectif pourrait même être

dépassé. «En 2014, nous nous étions engagés à livrer 250 000 logements, et nous en avons livrés entre 227 000 et 228 000. En 2015, nous nous étions engagés à réceptionner 300 000 logements et nous en avons réceptionné 327 000.

Cette année, nous nous engageons à réceptionner 350 000 et je pense qu'il y en aura un peu

plus», a-t-il relevé. Dans ce sillage, il a fait savoir que durant l'année 2016, l'ensemble des souscripteurs des logements AADL des années 2001 et 2002 seront logés ou, dans le pire des cas, 90% d'entre eux le seront. Le total des logements AADL 2001-2002 à distribuer cette année est de 85 000 unités dont 54 000 à Alger. Pour les souscripteurs des

logements AADL de 2013 dont le nombre exact «n'est pas encore cerné», selon le ministre, 12 600 à 12 800 unités seront distribuées, dont certaines avant le mois de ramadhan, dont 8 000 à Alger. Pour la capitale, les logements AADL de 2013, qui seront livrés avant le mois de ramadhan 2016, sont ceux d'Aïn Malha, Ouled Fayet, Sidi Abdallah, Djenane Sefari, Reghaïa et Bouinane, selon M. Tebboune.

A l'est du pays, 1 000 logements AADL seront distribués à Khenchela et 350 à Batna, a détaillé le ministre qui a rappelé que 600 ont déjà été livrés par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Annaba. Pour la région Ouest, 700 logements seront attribués à Aïn Témouchent, 600 à Mostaganem, 600 à Sidi Bel-Abbès et 350 à Béchar. Ces logements seront tous attribués avec leurs actes, a encore précisé le ministre.

Concernant les logements LPP, les clés de 1 800 logements seront distribuées à Alger avant le mois de ramadhan. Par ailleurs, il a indiqué que pour les logements mis en location par l'Etat, des mesures étaient prévues pour les locataires qui ne paient pas leur loyer.

M. B.

## Alternative à la détention préventive

### Adoption prochaine du bracelet électronique

Désormais, les inculpés en détention préventive n'aboutiront plus nécessairement en prison. Prochainement, les juges d'instruction ont la possibilité de décerner un mandat d'arrêt sous la forme d'une détention à domicile sous surveillance électronique. En instaurant ce système, le gouvernement entend freiner l'engorgement des prisons. Le placement sous surveillance électronique (PSE) ou «bracelet électronique» est une mesure d'aménagement de peine permettant d'exécuter une peine d'emprisonnement sans être incarcéré. Il s'agit d'un dispositif qui permettra de suivre leurs faits et gestes en permanence.

L'utilisation de ce bracelet comme alternative à la détention provisoire sera adoptée prochainement. C'est un des changements de cette année en cours.

La procédure technique d'octroi et d'utilisation des bracelets électroniques équipés d'un GPS est à présent finalisée. Et cette technique sera bientôt lancée, ajoutant que le bracelet sera fabriqué à l'étranger, alors que des experts algériens se chargeront de la base de données et des techniques de son fonctionnement, explique le magistrat et membre de la commission nationale de modernisation du secteur de la justice, Derradj Ishak. Durant la surveillance électronique, l'intéressé ne peut en principe pas quitter son domicile. Seuls sont autorisés les déplacements nécessaires dans le cadre d'une procédure judiciaire (y compris les déplacements vers les services de police), et les déplacements pour urgences médicales ou justifiés par un cas de force majeure.

La personne porte le bracelet à la cheville. Si la personne concernée sort de chez elle en dehors des heures fixées, un surveillant pénitentiaire est aussitôt averti par une alarme à distance. Animant une conférence en marge du Salon international du futur technologique (SIFTECH), ouvert lundi à Oran, Derradj souligne que l'application de la mesure du bracelet électronique est «un pas dans la modernisation» du secteur de la justice et un mécanisme de contrôle utilisé dans de nombreux pays. Ce mécanisme entre dans le cadre du contrôle et constitue une mesure en faveur des libertés individuelles contribuant à la réinsertion sociale des détenus.

#### Préparation de la mise en service d'une base de données de l'empreinte génétique

Abordant les perspectives de parachevement de la modernisation du secteur, le même magistrat note la préparation pour la mise en service d'une base de données de l'empreinte génétique pour élucider les affaires de crimes en comparant les informations et données stockées et les pièces à conviction se trouvant sur la scène du crime. En outre, une base de données biométriques sera adoptée en vue de présenter un service public au citoyen et faciliter la reconnaissance des repris de justice lors de leur présentation devant les instances judiciaires, ainsi que l'opération de gestion des établissements pénitentiaires et de rééducation. Dans le cadre de la simplification des procédures administratives



PH.D. R.

au profit de la communauté algérienne résidant à l'étranger, il sera procédé à la mise en place d'un nouveau mécanisme permettant une correction automatique des erreurs d'état civil pour les personnes nées à l'étranger en collaboration avec les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales et des Affaires étrangères, fera-t-il savoir. Concernant les projets menés dans le cadre de la modernisation du secteur, le conférencier signale que le ministère a initié plusieurs projets stratégiques d'amélioration du service public appliquant le principe de rapprochement de la justice du citoyen à travers une exploitation des technologies de communication et d'information (TIC). Parmi les réalisations menées dans ce cadre, l'intervenant cite la possibilité de retirer le casier judiciaire 3, le certificat de nationalité algérienne signé en

électronique sur Internet dans le pays et à l'étranger à travers une pré-inscription de la base de données nationale créée à cet effet. Le ministère de la Justice a ouvert des adresses électroniques (e-mail) sur son site pour répondre aux questions du citoyen sur la réception de documents dont le casier judiciaire n° 3, la nationalité et aux interrogations portant sur le domaine juridique et judiciaire. Un centre d'appel national a été mis en place sous le numéro 1078 permettant de répondre aux préoccupations des citoyens sur leurs affaires dans les tribunaux, la technique de conversation visuelle à distance permettant de faciliter les procédures judiciaires, d'organiser des procès, d'écouter les témoins, les parties civiles et les experts et épargner le déplacement aux détenus et des témoins.

Louiza Ait Ramdane



Réalisation des travaux autoroutiers

# Le gouvernement écarte les entreprises étrangères

■ Aujourd'hui, dans une conjoncture économique difficile, le gouvernement a décidé de mettre le chantier des travaux autoroutiers entre les mains des entreprises nationales et en finir avec les études non fiables.

Par Nacera Chennafi

Le chantier des travaux publics, notamment l'autoroute Est-Ouest, reste parmi les chantiers qui ont consommé des sommes colossales en plus du retard dans la réalisation, un non-respect des délais qui a été dénoncé à plusieurs reprises par le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali. Aujourd'hui, dans une conjoncture économique difficile, le gouvernement a décidé de mettre le chantier des travaux autoroutiers entre les mains des entreprises nationales et en finir avec les études non fiables. «Dorénavant, en matière de travaux autoroutiers, aucun projet ne sera réalisé par des entreprises étrangères. L'Etat encourage l'outil national, public ou privé, à investir dans ce créneau. Il faut tout faire pour concrétiser le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a indiqué, mardi dernier à Oran, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali. Le ministre, en visite de travail et d'inspection à Oran, a ajouté qu'avec sept millions de véhicules en Algérie le chantier est grand et l'Etat encourage les entreprises des secteurs public et privé à investir dans ce créneau. Dans ce cadre, le ministre a expliqué : «Avec ce que nous avons constaté sur le projet de l'autoroute Est-Ouest, nous avons décidé que les projets autoroutiers soient réalisés à 100% par des entreprises algériennes. Nous encourageons les



entreprises algériennes à investir même dans les projets maritimes». Le ministre n'explique pas si cette décision démarre du fait que les travaux réalisés par les entreprises étrangères ne sont pas à la hauteur et si de tels travaux peuvent être réalisés par les entreprises nationales avec probablement moins de frais, donc pourquoi avoir recours aux étrangers ? A Ain Témouchent où il avait aussi inspecté des projets, il a annoncé qu'une décision a été prise pour ne plus confier des projets à des entreprises étrangères, à l'exception d'un certain nombre d'ouvrages posant problème. «Le temps du travail à l'aveuglette est révolu». Toutefois, que ce soit à Oran ou à Ain Témouchent, le ministre a insisté sur le respect des délais

de réalisation et de la qualité des projets routiers et autoroutiers. Par ailleurs, le ministre a averti les responsables des différents projets qu'«aucun projet de route ne pourra démarrer si des études complètes et approfondies des sols ne sont pas réalisées au préalable», soulignant que «le temps du travail à l'aveuglette est révolu». A ce propos, le ministre a indiqué depuis Ain Témouchent, que l'année 2017 sera consacrée aux bureaux d'études, «afin d'assurer de meilleures conditions pour l'exécution des projets inscrits à l'intitulé de son département ministériel». En visite de travail dans la wilaya, il a affirmé que les cahiers des charges définiront avec exactitude quatre missions principales pour les bureaux

d'études, à savoir le traçage de l'itinéraire des projets, l'étude géotechnique des sols devant accueillir ces projets (nature du sol), l'identification des réseaux à déplacer et détermination avec les Drag des wilayas concernées d'éventuelles indemnités en contrepartie d'expropriations pour utilité publique. Ces mesures concourent à la livraison des projets dans les délais impartis, a-t-il assuré. Dans ce sens, il a cité l'exemple à Ain Témouchent, du projet de réalisation de la voie d'évitement sud de la ville de Beni Saf allant de la RN 96 à Sidi Sohbi jusqu'à Boukourdan et la RN 22 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> tranches) sur 12 kilomètres, le ministre a indiqué que l'absence d'étude fiable de cet important projet a accusé un retard en raison de la nature du sol, en plus d'une difficulté liée à l'emprise à obtenir dans la forêt. Il est à savoir que la question de la préférence nationale a été déjà intégrée dans le cadre du code des marchés publics avec un taux de 25% mais certains opérateurs économiques nationaux demandent l'augmentation de ce pourcentage. Dans ses différentes consultations avec plusieurs départements ministériels, le forum des chefs d'entreprise avait manifesté son intérêt d'investir dans divers secteurs. Par ailleurs, la question de la réévaluation des projets a toujours été une charge financière lourde pour l'Etat et celle-ci devient insupportable dans le contexte économique actuel.

N. C.

Pour 330 millions DA

## Attribution de 14 titres miniers

L'Agence nationale des activités minière (Anam) a attribué, mercredi, quatorze sites miniers à des investisseurs nationaux, aux fins d'exploration, pour un montant global de 330 millions de dinars, sur un total de 29 sites mis en adjudication. Ces titres ont été octroyés à l'issue de la 43<sup>e</sup> session de l'adjudication de la petite et moyenne mine, lors d'une séance publique consacrée à l'ouverture des plis, en présence des entreprises soumissionnaires. Les 14 titres concernent cinq sites de calcaire dans les wilayas de Djelfa, Illizi, Ghardaïa, M'sila et Tiaret, trois sites d'argile à Khenchela, Saïda et Relizane, trois sites de granit à Tamanrasset, deux sites de sable à Tébessa, un site de marbre à Tamanrasset et un site de sel à El Bayadh. Au total, 34 entreprises nationales ont soumissionné à l'appel d'offres national et international pour l'adjudication des 29 sites miniers, lancé par l'Anam en avril dernier. Cet appel

d'offres avait porté sur 9 sites de calcaire destinés à la production de granulats et sables concassés, 10 sites d'argile pour produits rouges, 4 sites de granit pour pierres décoratives et ornementales, 2 sites de sable pour construction, 2 sites de tuf pour travaux publics, 2 sites de sel pour l'industrie alimentaire et un site de marbre pour pierres décoratives et ornementales. Ces 29 sites, qui s'étalent sur une superficie globale de 2 207 hectares, sont répartis à travers 15 wilayas : Adrar (5 sites), Tamanrasset (5), Tébessa (3), Batna (2), Ghardaïa (2), El Oued (2), Illizi (2), Djelfa (1), M'sila (1), Tiaret (1), Khenchela (1), Médéa (1), Relizane (1), Saïda (1) et El Bayadh (1). Lors de l'ouverture des plis, quatre soumissions ont été rejetées pour non-conformité des offres financières (absence de chèque en particulier), alors qu'une offre a été annulée du fait qu'elle était anonyme. L'offre financière la plus élevée a été

estimée à 40,5 millions DA pour un gisement de sable à El Oglia El Melha (wilaya de Tébessa) alors que l'offre la moins élevée a été de 7,2 millions DA pour un gisement de marbre à Abalessa (Tamanrasset). A l'issue de cette séance, le président du comité de direction de l'Anam, Hacene Hariati, s'est félicité du fait qu'une wilaya du Sud (Tamanrasset), qui renferme d'importantes richesses dans son sous-sol, ait décroché des titres pour l'exploration de 4 sites miniers dont 3 de granit qui est un matériau importé par l'Algérie. Interrogé sur le sort des 15 autres sites n'ayant pas reçu d'offres, le même responsable a indiqué que des appels d'offres pourraient être relancés pour attirer des soumissionnaires, et ce, en révisant à la baisse les prix des offres jugées élevés par des investisseurs. Il a expliqué que le désintérêt pour ces sites par les investisseurs était aussi lié aux difficultés techniques d'explora-

tion, en particulier dans le Sud du pays. Par ailleurs, il a fait savoir que l'Anam allait lancer, au cours de 2016, deux autres adjudications dont l'une aura lieu avant juin prochain et qui concernera des sites contenant des minerais tels le fer et le phosphate. A rappeler que lors de la 42<sup>e</sup> adjudication de février dernier, 24 sites miniers avaient été attribués pour un montant global de près de 1,3 milliard DA. Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb, avait déjà indiqué que l'année 2016 serait «l'année des mines» avec le lancement de plusieurs projets, expliquant que la stratégie du secteur repose sur la transformation des produits miniers, nécessaires à l'industrie nationale, et dont la facture des importations pèse lourd sur le budget. Pour le phosphate, quatre projets en partenariat avec des étrangers devront être lancés durant l'année en cours. Avec ces projets, l'Algérie envisage la produc-

M. H.

### LA QUESTION DU JOUR

#### Jusqu'à quand la guerre dans un seul pays ?

suite de la page Une

Mais ils ne le contrôlaient plus, ils seraient au contraire happés par lui si malgré tout il se développait en cette dernière. Déjà la Russie n'a pu empêcher la défaite de son allié, la Syrie, qu'en s'impliquant directement dans le conflit, en bornant son intervention, il est vrai, aux seules opérations aériennes. Il a fallu la force de conviction de Barack Obama, son rejet ferme de toute nouvelle guerre américaine dans la région, pour que les Etats-Unis n'en fassent pas de même, et dans ce cas nécessairement au profit du camp opposé, dont ils sont dans le principe les alliés. Les choses se seraient peut-être passées différemment avec quelqu'un d'autre à la Maison-Blanche, et alors on serait déjà beaucoup plus près de ce que les superpuissances cherchent à éviter à tout prix, à supposer qu'on n'y soit pas en plein dedans. Quelqu'un d'autre que Barack Obama ? Ne cherchons pas bien loin, quelqu'un comme Hillary Clinton tout simplement, dont les approches en ces matières sont d'un faucon, en quoi d'ailleurs elle se montre bien politiquement parente d'un Bush que d'un Obama, dont pourtant elle n'a cessé de se réclamer tout au long des primaires. Reste que quelle que soit l'administration, celle d'Obama ou d'un autre, l'armée américaine ne pourrait pas ne pas franchir le rubicon si le conflit syrien débordait sur la région. Et ce serait alors la Troisième Guerre mondiale. On n'en est pas si loin qu'il y paraît. Les alliés régionaux des Etats-Unis ne prononcent pas encore le mot de trahison, devant leur opposition de les laisser intervenir de façon plus forte que ce n'est le cas aujourd'hui, au besoin en y envoyant leurs propres troupes, mais ils n'en sont pas loin. Le ministre saoudien des Affaires étrangères, ne serre déjà plus que mollement la main de son homologue américain devant les caméras, tout en affectant de regarder ailleurs. D'ici à ce qu'il lui manque de respect, d'une façon ou d'une autre, on n'en est peut-être pas loin, tant est grand le dépit de son pays devant le refus des Américains d'agir avec leurs alliés dans la région de la même manière que les Russes avec les leurs.

M. H.

tion de 6 millions de tonnes de phosphate à l'horizon 2018 et de 10 millions de tonnes à l'horizon 2020. Pour donner un nouvel élan à l'industrie minière, la loi sur les mines en vigueur va connaître prochainement une autre révision après celle de 2014.

Yanis D.



Syndicat national des médecins généralistes

# Appel à la valorisation de la profession

■ Tout en refusant l'alignement avec les dentistes, le président du Snmgsp (Syndicat national des médecins généralistes de santé publique), D' Salah Laouar, a appelé, hier à Alger, à ne pas à réduire ce corps médical à de simples praticiens.

Par Yacine Djadel

**E**n effet, lors du conseil national élargi du Snmgsp, tenu hier au CHU Mustapha-Pacha à Alger, son président, le D' Salah Laouar, n'a pas manqué de revendiquer la spécialisation de la médecine générale. Pour ce dernier, c'est tout le statut du médecin généraliste qui doit être revu et mis en refonte, et ce, dans le sens où celui-ci est un spécialiste clinicien de tout le corps humain. A ce propos il a déclaré que l'«on doit à tout prix cesser de semer la confusion et de prendre le docteur de médecine générale comme un simple praticien généraliste, alors qu'il est le pilier de la santé». A cet effet, le D' S. Laouar a fait savoir que deux commissions seront installées dans le cadre du dialogue avec le ministère de la Santé afin de trouver des

résolutions quant à la satisfaction de ces revendications. Une concernera également la médecine de famille qui, selon le président du Syndicat national des médecins généralistes, n'est toujours pas réhabilitée. «*Bien que le projet soit en cours de réalisation, la loi tarde et nous demandons justement son application rapide*», a-t-il ajouté. Le D' S. Laouar a, par ailleurs, insisté sur les bons rapports qu'entretient le Snmgsp avec le ministère de la Santé. Il a précisé que «*depuis dix ans, le dialogue n'a pratiquement jamais été rompu entre nous et la tutelle que nous considérons comme notre partenaire car ce sont nos employeurs et il est normal de discuter avec eux*». Rappelant que la santé du citoyen passe avant tout pour les médecins généralistes, le D' S. Laouar a signalé aussi l'intérêt à porter aux syndicats de médecins et à ne pas qualifier le Snmgsp de syndicat fantôme, car pour lui tous devraient travailler pour l'amélioration de leurs droits respectifs et de la santé du malade, d'où le respect indispensable envers le Snmgsp. Par ailleurs, pour ce qui est de la volonté affirmée par le corps des dentistes, pour s'aligner au statut de médecin et qui, rappelle-t-on, s'attribuent pour la plupart, le nom de «*médecin dentiste*», le D' S. Laouar, n'a pas manqué de rejeter de manière catégorique cette initiative. Il s'est exprimé sur ce point, disant que «*nous considérons cela comme une atteinte aux droits des citoyens à la santé, car il s'agit de leur sécurité. Je ne comprends pas qu'on puisse trouver sans des polycliniques des*



Ph/D. R.

*médecins dentistes, pour moi, soit on est médecin, soit on est dentiste*». Pour le président du Snmgsp, la médecine générale et la profession de dentiste relèvent clairement de deux corps médicaux distincts. A ce propos, il a ajouté que «*lorsqu'un dentiste est en train d'opérer, par exemple, une*

*dent et qu'il est confronté à une complication d'hypertension artérielle, s'il m'appelle je n'irai pas, car il peut régler le problème, puisqu'il est médecin*». Le positionnement donc du Snmgsp contre l'alignement des dentistes à leur statut n'est nullement par simple mépris de ce corps, rap-

pelle son président, mais plutôt par le fait que les deux ne relèvent pas de la même responsabilité médico-légale. Un point fondamental qui, justement, change tout au niveau de l'éthique médicale, selon le D' S. Laouar.

Y. D.

## Au profit de 20 médecins de la Protection civile Formation en médecine de catastrophe

**LA DIRECTION** générale de la Protection civile a initié une semaine de formation en médecine de catastrophe au profit de 20 de ses médecins officiers, indique hier un communiqué de ce corps. S'étalant du 8 au 15 mai courant, la formation a profité à des médecins exerçant dans différentes unités d'interventions de la Protection civile. Elle s'inscrit dans le cadre de la coopération entre la Protection civile algérienne et la sécurité civile française et est assurée par deux spécialistes français de la médecine de catastrophe, précise la même source. Le recyclage à pour but de «*permettre l'acquisition par les médecins officiers algériens, de connaissances liées à la gestion d'afflux massif de victimes, de sinistrés, de déplacés ou en grande précarité, en cas de survenue d'une catastrophe naturelle ou industrielle ou en temps de crise*». Les objectifs assignés à cette formation sont, outre «*l'organisation de la chaîne des secours en situations de catastrophe, l'organisation de la chaîne des secours médicaux ainsi que la mise en place de la cellule d'urgence médico-psychologique et de la base logistique*». Une fois formés dans cette discipline, ces médecins officiers «*apporteront à n'en pas douter un savoir-faire dans le domaine de la gestion des catastrophes, notamment dans ses aspects d'organisation des secours et de prise en charge efficace des victimes*», conclut le communiqué.

Ali O.

## Lait

### Des mesures contre les laiteries qui boudent le lait cru des éleveurs

**L**e ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a avisé, mardi à Alger, qu'il allait prendre les mesures nécessaires à l'encontre des laiteries qui recourent à l'utilisation de la poudre de lait au détriment du lait cru local. «*Concernant la filière lait, j'ai donné des instructions pour arrêter l'approvisionnement en poudre de lait des laiteries qui n'achètent pas le lait cru auprès des éleveurs*», a averti le ministre lors de la 2<sup>e</sup> session du conseil national de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa). Chaque début de printemps, période durant laquelle le bovin laitier connaît une forte lactation, plusieurs éleveurs se retrouvent avec des quantités importantes invendues de lait, explique-t-on. Durant cette période, les laiteries refusent de prendre la totalité du lait produit par les éleveurs avec lesquels elles sont conventionnées, et ce, du fait de l'insuffisance de leurs capacités de transformation et de stockage alors

qu'elles ont bénéficié d'un quota mensuel de poudre de lait. Pour produire du lait pasteurisé conditionné et vendu aux prix administré de 25 DA/litre, les laiteries perçoivent un quota mensuel de poudre de lait importée cédée par l'Etat à un prix soutenu. Exceptées celles qui se trouvent dans certaines wilayas du sud du pays, la majorité de ces usines sont tenues d'intégrer le lait cru produit localement. Le ministre a rappelé les mesures et les décisions prises par le gouvernement, au début de l'année en cours, pour relancer la filière lait dans l'objectif de développer la production nationale et de réduire les importations de la poudre de lait d'au moins 50% d'ici à 2019. Parmi ces mesures prises suite à de nombreuses réunions de concertation et de dialogue avec les acteurs de la filière, l'Etat a décidé notamment d'augmenter la subvention du litre de lait cru accordée aux éleveurs et de soutenir l'investissement dans les cultures fourragères.

Les mesures prises pour relancer cette filière coûteront à l'Etat environ 200 milliards DA durant le quinquennat 2015-2019. «*Nous devons être rigoureux dans la mise en œuvre de ces décisions*», a insisté le ministre, soulignant que l'ensemble des mesures prises sont en cours d'application. Par ailleurs, le ministre a révélé que son secteur comptait introduire dans la prochaine loi de finances complémentaire un article permettant la prolongation du délai accordé aux agriculteurs pour adhérer au système de la sécurité sociale et de retraite. La loi de finances complémentaire 2015 avait accordé aux agriculteurs un délai jusqu'au 31 mars 2016 pour acheter leurs années de travail et les introduire dans la retraite, et pour commencer à cotiser au système de retraite à partir de 2016. Le nombre d'agriculteurs qui cotisent a atteint 160 000, alors que l'objectif est d'atteindre 300 000 d'ici à 2017, selon M. Ferroukhi. Le ministre a aussi

souligné l'importance de continuer le processus de développement du secteur agricole et rural et a appelé les organisations professionnelles et les associations à aider les pouvoirs publics à protéger les terres agricoles en les exploitant. De son côté, le secrétaire général de l'Unpa, Mohamed Alioui, a souligné que la question de la protection du foncier agricole fait partie des préoccupations de cette organisation, et a salué l'engagement de l'Etat, à travers la Constitution amendée, à protéger ce patrimoine pour les générations futures. «*Notre objectif est de réaliser la sécurité alimentaire du pays, défendre les terres agricoles et élargir la superficie irriguée (...) et donner la priorité à l'intérêt national*», a-t-il soutenu. Par ailleurs, il a salué la création de la Fédération des producteurs de pomme de terre affiliée à l'organisation pour défendre la filière et résoudre les problématiques liées à l'export.

Hayet F.



## Transactions commerciales sans factures

Plus de 24 milliards DA enregistrés durant le 1<sup>er</sup> trimestre

■ Le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales sans factures, mis au jour par les services de contrôle du ministère du Commerce, a atteint plus de 24 milliards de dinars durant le 1<sup>er</sup> trimestre, en hausse de 9,6% par rapport à la même période de l'année dernière, a appris l'APS auprès de ce ministère.

Par Amel B.

Environ 2 300 infractions liées au défaut de facturation ont été constatées durant les trois premiers mois de l'année 2016, soit 7,2% du total des principales infractions enregistrées suite à des opérations de contrôle des pratiques commerciales, selon le bilan de l'activité du contrôle économique et de la répression des fraudes. Les 380 272 interventions menées par les services de contrôle ont conduit à la constatation de 48 043 infractions à la loyauté et à la transparence des pratiques commerciales ainsi qu'aux règles relatives à la conformité et à la sécurité des produits et services. Les opérations de contrôle ont également conduit à l'établissement de

42 608 procès-verbaux à l'encontre des contrevenants, à la proposition de fermeture de 4 170 locaux commerciaux et à la saisie de marchandises pour une valeur de 3,2 mds DA. Concernant l'intervention des inspections aux frontières, elle s'est soldée par l'examen de 25 412 dossiers d'importation pour une quantité de 6,7 millions de tonnes dont plus de 20 tonnes de produits ont été bloqués pour une valeur de 3,9 millions DA. Pour le ministère du Commerce, «il demeure évident que l'évaluation technique des performances de l'action de contrôle ne peut objectivement être effectuée qu'à la fin de l'année en tenant compte des critères d'évaluation permettant d'apprécier les résultats de l'acti-



Le contrôle et son impact sur le marché national. Sur l'année 2015, rappelle-t-on, le chiffre d'affaires dissimulé de transac-

tions commerciales sans factures avait atteint plus de 64 mds DA, en hausse de près de 10% par rapport à 2014. Entre 2010 et 2015, les services du ministère du Commerce avaient décelé des transactions commerciales non facturées pour une valeur de plus de 270 mds DA. Par ailleurs, sept enquêtes ont été lancées au cours de l'année 2016, indique la même source. Il s'agit d'enquêtes sur la conformité, respectivement, des chauffages à gaz, du café moulu, des boissons gazeuses et du sel de table, ainsi que d'enquêtes sur les prix des véhicules acquis dans le cadre de l'Ansej, les conditions d'exercice de la profession d'agent immobilier et sur la commercialisation des engrais subventionnés. **A.B.**

## Avec la cimenterie d'Aïn El Kebira

## La capitalisation de la Bourse d'Alger atteindra 1 milliard de dollars

L'introduction en Bourse de la Société des ciments d'Aïn El Kebira (Scaek, siège à Sétif) permettra d'augmenter la capitalisation boursière à un milliard de dollars, a affirmé le directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (Sgbv), Yazid Benmouhoub. «Avec l'entrée de la Scaek, nous allons fêter le premier milliard de dollars de capitalisation boursière contre 15 milliards de DA actuellement», a déclaré M. Benmouhoub, en marge d'une journée d'information sur la souscription en bourse de cette filiale du Groupe public des ciments d'Algérie (GICA) qui s'étalera du 15 mai au 13 juin. M. Benmouhoub a également indiqué s'attendre à l'introduction en Bourse avant fin 2016 de quatre autres entreprises publiques, qui permettra de porter le portefeuille de la Place d'Alger à dix entreprises. Il s'agit, selon le même responsable, de deux autres cimenteries de Gica, du Crédit populaire algérien (CPA), Cosider Carrières (filiale du groupe public Cosider) et la Compagnie nationale d'assurance et de réassurance (Caar).

En parallèle, deux autres sociétés publiques devraient entrer en Bourse à travers des opérations d'emprunts obligataires prévues en 2016 et 2017, a fait savoir le directeur général de la Sgbv sans dévoiler l'identité de ces deux sociétés. De son côté, le P-DG de la Scaek, Laid Khaber, a précisé que l'entrée en Bourse de cette filiale de Gica «contribuera au financement des travaux d'extension de ses capacités de production». En effet, l'entrée en production, programmée pour septembre prochain, de la deuxième ligne de production devrait permettre de porter ces capacités à trois millions de tonnes par an contre un million de tonnes actuellement, a-t-il noté. Concernant cette cotation en Bourse, M. Khaber a souligné qu'il s'agit d'une «importante opportunité d'investissement pour les épargneurs nationaux à travers un placement sûr et rentable avec un rendement annuel de 6% exonéré d'impôts». «Les dividendes relatives à cette opération seront comptabilisées à partir de janvier 2016 au lieu de mai 2016», a fait savoir le P-DG de la cimenterie

d'Aïn El Kebira. Située à moins de 100 km des ports de Béjaïa et de Skikda, cette usine dispose d'un immense gisement de matières premières avec une durée de vie d'environ 100 ans avec un rythme annuel de trois millions de tonnes, a-t-on expliqué. Pour rappel, la souscription en Bourse de la Scaek vise une augmentation de 35% de son capital social, à travers l'émission de nouvelles actions à prix fixe de 1 600 DA/titre. Cette souscription se fera à travers l'émission de 11,846 millions d'actions nouvelles d'un montant global de 18 953 600 000 DA. L'émission de ces actions sera répartie à hauteur de 37% pour les investisseurs institutionnels tels les banques et compagnies d'assurances (4 383 020 actions), de 37% pour les personnes physiques (4 383 020 actions), de 25% pour les personnes morales (2 961 500 actions) et de 1% pour le personnel de l'entreprise (118 460 actions). L'entreprise Scaek a obtenu récemment l'aval de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) pour son entrée

en bourse, par augmentation de capital, par appel public à l'épargne. La cimenterie d'Aïn El Kebira a réalisé un chiffre d'affaires de près de 8,5 milliards de DA en 2015 et a produit 1,32 million de tonnes de ciment pour une capacité nominale installée d'un 1 million de tonnes (+32%). Par ailleurs, le Groupe Gica a réalisé une production record en 2015 qui s'est établie à 12,14 millions de tonnes de ciment contre 11,55 millions de tonnes en 2014 (+5%), alors que les prévisions tablaient sur 11,61 millions de tonnes sur 2015, soit 526 057 tonnes de ciment de plus par rapport aux pronostics. Ce groupe s'est fixé comme priorité de contribuer à combler le déficit en matière de ciment, estimé à quelque quatre millions de tonnes/an. A l'horizon 2019, Gica compte augmenter sa production à près de 23 millions de tonnes conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à encourager l'investissement productif, notamment dans les filières stratégiques, et à réduire les importations. **Samy O./APS**

## Pétrole

## Le cours du Brent à plus de 45 dollars hier à Londres

Les cours du pétrole ont baissé hier à Londres au moment où le marché s'intéresse aux effets éventuels des incendies canadiens sur les réserves américaines de brut. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 45,40 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en repli de 12 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin lâchait 34 cents à 44,32 dollars. Les cours du Brent et du WTI, après avoir nettement remonté la pente mardi sur fond de perturbation de l'offre dans plusieurs pays producteurs, se montraient à nouveau hésitants mercredi avant la publication des dernières statis-

tiques du département américain de l'Energie (DoE) sur les réserves de brut aux Etats-Unis. «Les données sur les stocks de brut de l'API ne sont pas parvenues à annuler durant la nuit les gains réalisés (la veille) par le pétrole, même si elles ont montré une hausse des réserves aux Etats-Unis», relevait Michael van Dulken, analyste chez Accendo Markets. Mais en revanche, les attentes entourant les chiffres officiels du DoE, qui pourraient bien tirer les prix à la baisse, expliquaient selon l'analyste la pression s'exerçant sur les cours ce mercredi depuis le début des échanges européens. Selon les estimations publiées mardi par l'association professionnelle American Petroleum Institute (API), les réserves américaines de brut ont augmenté globalement de 3,4 millions de barils et

ont progressé de 1,46 millions de barils au terminal pétrolier de Cushing (Oklahoma, centre-sud), notait Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix. L'analyste estimait toutefois que ce dernier chiffre risquait d'être réduit en raison des incertitudes entourant l'offre canadienne dans le sillage des incendies qui ont durement frappé la région productrice de sables bitumineux de l'Alberta (ouest du Canada). Les feux de forêt autour de la ville de Fort McMurray continuaient en effet d'avancer mardi, et des conditions ont été imposées aux compagnies pétrolières avant un redémarrage de leurs activités qui pourrait au mieux prendre plusieurs jours, voire semaines. L'arrêt ou la mise en veille des installations pétrolières la semaine dernière a réduit de près de

1,5 million de baril par jour la production du Canada, le premier fournisseur étranger de pétrole brut aux Etats-Unis. Déjà attentivement surveillés d'habitude par les investisseurs, les chiffres hebdomadaires officiels sur l'état de l'offre aux Etats-Unis, attendus dans l'après-midi vont dans ce contexte prendre une importance particulière. Selon la prévision médiane des analystes interrogés par l'agence Bloomberg, le rapport du DoE devrait montrer une nouvelle hausse des réserves de brut, de 750 000 barils, mais une baisse des stocks d'essence, de 500 000 barils, comme de ceux de produits distillés (dont le gazole, le fioul de chauffage, et le kérosène), de 1 million de barils. Le marché digérait par ailleurs un rapport de l'EIA

(Energy Information Administration, une antenne du Département américain de l'Energie) publié mardi, dans lequel l'institution a révisé ses prévisions de déficit de la production américaine pour l'an prochain, cette dernière ne devant plus décliner que de 450 000 barils par jour (bj), contre un repli de 600 000 bj attendu précédemment, soulignaient les analystes de Commerzbank. De son côté Jasper Lawler, analyste chez CMC Markets, mentionnait également parmi les facteurs baissiers pour le pétrole le fait que le PDG du géant saoudien Aramco, Amin Nasser, avait annoncé mardi que le groupe était déterminé à augmenter sa production, ajoutant ainsi à la surabondance mondiale, malgré la faiblesse actuelle des cours du brut. **R.E.**



Médéa

# L'agriculture toujours en quête d'investissement privé

■ Les investissements privés dans le secteur agricole de la wilaya de Médéa n'ont pas encore atteint le niveau escompté, malgré le fort potentiel de la région, les facilités accordées par les pouvoirs publics et l'ouverture de l'ensemble des segments d'activités au capital privé, ont indiqué des responsables de la direction locale des services agricoles.

Par Ilham N.

Pour booster ce volet, une rencontre sur l'investissement agricole a regroupé, au siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) les différents présidents des conseils interprofessionnels, exploitants agricoles, opérateurs économiques et cadres des services agricoles, de la conservation des forêts, les impôts, l'industrie et les mines, les chambres de l'agriculture et du commerce et d'industrie. Des exposés détaillés sur le potentiel agricole et sylvicole de la région ont été présentés, et de multiples créneaux porteurs ont été mis en exergue, notamment la transformation et l'industrialisation d'espèces sylvicoles ou de produits agricoles, très rentable eu égard à

la forte demande de ces produits sur le marché, tant national qu'international. L'économie forestière, un segment toujours à la traîne, peut, selon Ahmed Salem, chef de service à la conservation des forêts, engranger de gros bénéfices et créer de la richesse, pour peu que des investisseurs s'intéressent de plus près à l'énorme potentiel que recèle le secteur. Il cite, dans ce contexte, l'exploitation des diverses espèces et essences végétales, comme le pistachier, le caroubier, l'opuntia (cactus), la lavande, le romarin ou l'origan, très prisés par l'industrie pharmaceutique, la cosmétique ou l'agroalimentaire, tout en déplorant le peu d'engouement enregistré, jusqu'ici, chez les investisseurs locaux. Le secteur agricole dont les indica-



Ph. &gt; D. R.

teurs économiques ont évolué «sensiblement» durant les quinze dernières années, grâce notamment aux subventions consécutives injectées par les pouvoirs publics, est, lui aussi, en quête d'investissements privés en mesure de maintenir la croissance induite par l'implication directe de l'Etat dans ce secteur, a souligné, pour sa part, le directeur local des services agricoles, Mustapha Bennaoui. Il a fait observer, toutefois, que les efforts déployés, depuis quelques années, ont abouti à la concrétisation d'un nombre «assez encourageant» de projets d'investissements

qui pourraient être suivis par d'autres projets, en maturation actuellement, au niveau de différentes directions. La rencontre a été mise, d'ailleurs, à profit pour présenter à l'assistance un échantillon des projets en exploitation, financés par des fonds privés, à l'instar des huileries Ghouli et Ghafar, implantées à Mezghena, nord-est de Médéa, les unités de transformation d'arboriculture fruitière, en production au niveau des communes de Benchicao et El-Omaria, l'unité d'abatage de viande blanche, également à El-Omaria, et la nouvelle laiterie de Bouskène, à l'est de Médéa. I. N./APS

Sétif

## Formation sur la reproduction artificielle des carpes royales

Un stage de formation sur la reproduction artificielle des carpes royales, le premier du genre à l'échelle nationale, s'est ouvert à Sétif au profit d'investisseurs privés. Organisé à la station expérimentale de la pêche continentale et de l'aquaculture de la commune El Ouricia, le stage assure pendant trois jours aux 18 stagiaires ainsi qu'à un nombre d'étudiants de l'Institut de biologie de l'université Ferhat-Abbas des cours pratiques intensifs animés par des spécialistes, a indiqué le directeur de la chambre commune inter wilayas de la pêche et de l'aquaculture,

Ahmed Bendjedou. Succédant à la formation théorique dispensée durant le mois de novembre passé, cette formation sera étendue aux autres wilayas dépendant de la chambre en l'occurrence M'sila, Mila, Batna et Bordj Bou Arreridj, a assuré M. Bendjedou. L'objectif, a-t-il ajouté, est d'augmenter, à terme, le volume de la pêche continentale et diffuser la culture de la consommation des poissons d'eau douce dans les régions intérieures du pays. Le développement de cette activité entraînera dans son sillage l'expansion des activités annexes de production de

glace, des industries de transformation, de commercialisation, de transport et de froid, a estimé le même cadre qui a affirmé qu'un emploi créé en élevage engendrera trois emplois dans les activités annexes. Les expériences menées dans le cadre de ces formations devront produire 400 000 alevins de carpe qui seront dirigés vers l'ensemencement des plans d'eau, a indiqué le chef de la station expérimentale d'El Ouricia, Ahmed Saboundji.

Ali O./agences

Blida

## Un programme de 4 500 logements AADL pour la wilaya

Un nouveau programme de 4 500 logements AADL a été destiné, dernièrement à la wilaya de Blida, en vue de son implantation au niveau de la nouvelle ville de Bouinane, a-t-on appris auprès du wali. «Blida a bénéficié d'un nouveau lot de 4 500 unités de logements de type vente par location (AADL), destinés à être implantés au niveau de

la nouvelle ville de Bouinane, englobant 21 700 logements», a déclaré Abdelkader Bouazghi en marge d'une visite de travail aux daïras de Bouinane et Bouguera. «Ce nouveau lot de logements vente par location porte le programme AADL à Blida à quelque 26 200 unités», a ajouté le wali, signalant la désignation, à ce jour, d'un site pour l'implantation

de 2 100 unités sur les 4 500 affectés à la wilaya, outre la sélection de l'entreprise en charge de ce projet, dont le chantier démarrera «prochainement», a-t-il précisé. Le wali a également fait part de la réception «début juillet prochain» de 1 020 logements au niveau de la ville nouvelle de Bouinane, sur un total de 5 000, actuellement, en réalisation au

niveau du même site. Lors de son inspection de ce chantier, le wali a insisté sur l'impératif d'accélération du parachèvement des travaux relatifs aux réseaux divers et aux équipements publics accompagnant le projet, à l'instar de 10 écoles primaires, cinq CEM et trois lycées.

F. A.

El-Bayadh

## Nette amélioration du taux d'occupation de logement

Le taux d'occupation de logement (TOL) a enregistré une nette amélioration dans la wilaya d'El-Bayadh, à la faveur des différents programmes d'habitat accordés à cette collectivité au cours des dernières années, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le TOL a ainsi baissé de 6,4 habitants par logement en 1999 à 4,07 habitants/logement à la

fin de l'année écoulée, avec un parc immobilier qui est passé de 35 862 unités, toutes formules confondues, en 1999 à 75 025 unités à la fin de 2015, a-t-on précisé. Durant la même période, 33 603 unités, dont 22 006 logements ruraux, ont été réceptionnés, tandis que le nombre de logements sociaux de type public locatif (LPL) réceptionnés a atteint les

9 981 unités, a-t-on ajouté. La wilaya d'El-Bayadh a bénéficié depuis 1999 d'un programme global d'habitat de 53 601 unités, toutes formules confondues, 53 601 unités, dont 13 246 sont encore en cours de réalisation et 6 752 autres en voie de lancement de leurs chantiers, ont fait savoir les services de la wilaya. R.R.

## Pont Salah bey de Constantine Tous les accès seront livrés avant fin 2016

TOUS LES ACCÈS du pont géant Salah Bey de Constantine, seront livrés avant la fin de l'année 2016, a indiqué mardi le wali, Hocine Ouadah. En marge d'une visite de terrain dans divers chantiers dont celui du transhumel Salah Bey, le wali a indiqué que des instructions fermes ont été données aux responsables de l'entreprise brésilienne Andrade Gutierrez «pour livrer le restant des accès» menant vers les quartiers Boussouf et Ziadia «avant fin 2016». Avec la réception de ces accès, le pont Salah Bey sera fonctionnel dans son intégralité, a souligné le chef de l'excutif local faisant part de l'impact des accès déjà ouverts, vers Djenane Ezzitounne, et El Mansourah notamment dans le décongestionnement de la circulation. Il a indiqué que le tronçon routier de deux kilomètres, qui prend départ de la cité Ziadia (ou débouche l'accès du transhumel) vers l'autoroute est-ouest sera ultérieurement lancé.

M.H./APS

## Annaba Des logements LPL pour 630 familles à El Hadjar

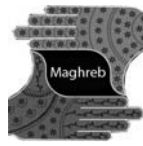
LES NOMS des bénéficiaires de 630 logements publics locatifs (LPL) dans la commune d'El Hadjar (Annaba) ont été annoncés suscitant la grande joie des familles concernées, a-t-on constaté.

Ces logements neufs ont été réalisés sur le site d'expansion urbaine Berrahal Talbi, a indiqué le chef de daïra d'El Hadjar M<sup>me</sup> Farida Amrani qui a indiqué qu'un second lot de logements de même type sera distribué prochainement dans cette même commune au profit des demandeurs ouvrant droit.

L'opération est la plus importante accordée à cette commune qui compte 3 000 demandeurs de logements publics locatifs, est-il noté. 12 000 LPL seront distribués avant la fin de l'année en cours dans la wilaya d'Annaba. La moitié de ce quota est réservée au seul chef-lieu de wilaya, ont indiqué les services de wilaya concernés.

R.R.





## Mauritanie Le Parlement européen approuve un nouvel accord de pêche

UN NOUVEL accord de pêche liant l'Union européenne (UE) à la Mauritanie pour une durée de 4 ans a été approuvé par le Parlement européen, a annoncé cette institution. «Les navires européens pourront pêcher des crevettes, des poissons démersaux, des thons et de petits poissons pélagiques dans la zone économique exclusive mauritanienne, selon un nouvel accord de pêche UE-Mauritanie d'une durée de quatre ans approuvé en session plénière», a indiqué le Parlement européen dans un communiqué. Selon les termes de cet accord, l'UE verserait, en retour, 59,125 millions d'euros par an à la Mauritanie dont 55 millions d'euros pour les totaux admissibles des captures et 4,125 millions d'euros pour soutenir le développement de la politique de pêche par secteur de la Mauritanie. Ce nouveau protocole de pêche, signé en novembre 2015, a été adopté par 585 voix pour, 41 voix contre et 41 abstentions, et fait suite à l'expiration de celui prévu pour la période 2012-2014. La plupart des navires européens qui pêchent dans les eaux mauritaniennes sont espagnols, italiens, portugais, français, allemands, lettons, lituaniens, néerlandais, polonais, britanniques ou irlandais. Le premier accord de pêche entre l'UE et la Mauritanie remonte à 1989.

L'accord de partenariat actuel est entré en vigueur en 2006 et a été renouvelé pour une période de deux ans en 2012, expirant fin 2014. Après de longues négociations, l'UE et la Mauritanie ont paraphé un nouveau protocole le 10 juillet 2015. Le 12 avril dernier, les eurodéputés ont adopté une résolution dans laquelle ils affirmaient que l'accord de pêche UE-Mauritanie devrait servir d'exemple en matière de transparence et d'exécution à travers la publication de tous les accords avec des Etats ou entités privées octroyant à des navires étrangers l'accès à sa zone économique exclusive dans le domaine de la pêche durable.

R.M.

## Libye

# Poursuite des efforts pour réinstaurer la paix

■ Le gouvernement d'union nationale en Libye a annoncé la création d'une garde présidentielle composée d'unités de l'armée et de la police pour assurer des missions de sécurité au profit des plus hautes autorités et des établissements publics libyens, au moment où la communauté internationale œuvre pour la réinstauration de la paix dans le pays.

Par Anis F.

Le Conseil présidentiel, en sa qualité de commandant suprême de l'armée libyenne, a annoncé la création d'une garde présidentielle composée d'unités de l'armée et de la police, précisant que «son siège sera établi à Tripoli». Le Conseil présidentiel, qui compte parmi ses membres le Premier ministre désigné du gouvernement d'union, Fayez al-Sarraj, les vice-Premiers ministres et des ministres d'Etat, a également invité toute personne désireuse d'intégrer ce nouveau corps de l'armée, dont la tâche sera d'assurer la sécurité des plus hautes autorités et des établissements publics, des sites stratégiques comprenant les canaux aérien, terrestre et maritime, ainsi que toute autre mission qui lui sera attribuée. «La garde présidentielle sera dirigée par un officier supérieur de grade colonel au moins», a précisé le Conseil, créé en vertu d'un accord conclu sous les auspices de l'ONU par les différentes parties libyennes en décembre dernier. Le gouvernement d'union nationale a également procédé à la formation d'un commandement militaire conjoint pour combattre le groupe terroriste auto-proclamé Etat islamique (EI, Daech), interdisant à tous les groupes armés du pays d'agir sans avoir obtenu son feu vert. Le Chef du gouvernement d'union libyen, Fayez al-Sarraj, qui tente de mettre en place une stratégie nationale pour combattre Daech, a récemment insisté sur la nécessité d'une action

concertée «pour anéantir» l'organisation terroriste «avec la participation de tous». La Libye a été livrée aux milices armées depuis la chute du régime de Maamar Kaddafi, fin 2011. Profitant de la profonde crise que secoue le pays depuis plus de cinq ans, Daech/EI – qui compterait entre 3 000 et 6 000 éléments dans le pays – a pu s'emparer de territoires considérables. Les terroristes continuent d'étendre leur influence pour s'implanter dans ce pays, avec comme fief la ville de Syrte (est). Mais depuis fin mars, un gouvernement d'union nationale soutenu par l'ONU est installé à Tripoli et tente d'asseoir son autorité. Le pays dispose actuellement de deux gouvernements au lieu de trois auparavant : celui de l'union nationale siégeant à Tripoli et l'autorité basée dans l'Est du pays que la communauté internationale appelle aussi à céder le pouvoir à l'exécutif d'union, qui puisse restaurer un pouvoir central.

### Efforts internationaux pour la réinstauration de la paix

Ces nouvelles mesures sécuritaires interviennent en corrélation avec les efforts de la communauté internationale pour la réinstauration de la paix en Libye. Pour ce faire, une réunion internationale sur la Libye se tiendra au niveau ministériel le 16 mai dans la capitale autrichienne Vienne en présence «des principaux acteurs» régionaux et internationaux. La rencontre se fera «à Vienne, entre



Ph. DR

ministres des Affaires étrangères des pays les plus importants de la région, ainsi que des (...) principaux acteurs internationaux», avait expliqué lundi le chef de la diplomatie italienne, Paolo Gentiloni, en visite en Tunisie pour des entretiens sur la lutte antiterroriste et la situation en Libye. La question libyenne était également au cœur, mercredi dernier, d'une réunion des ministres de la Défense des pays de la coalition combattant le groupe terroriste EI/Daech, à Stuttgart en Allemagne, qui devaient déterminer «le début des opérations militaires que l'Italie veut conduire en prenant la tête d'une coalition anti-Daech en Libye». L'Italie affirme être prête à conduire la coalition militaire contre Daech en Libye, après l'approbation du gouvernement de Fayez al-Sarraj, tout en poursuivant le processus politique, sur lequel œuvre la communauté

internationale. Depuis son arrivée à Tripoli, le 30 mars, le gouvernement d'union libyen ne cesse de recevoir le soutien de plusieurs pays qui se sont engagés à aider le nouvel exécutif libyen à sortir le pays du chaos. Dans le cadre des actions diplomatiques pour une sortie de crise en Libye, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a effectué une visite à Tripoli, à la mi-avril, pour renouveler l'appui de l'Algérie aux efforts visant le recouvrement de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Libye. M. Messahel avait rappelé que l'Algérie a toujours plaidé pour la préservation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale de la Libye et de l'unité de son peuple et a constamment favorisé la solution politique à travers le dialogue entre toutes les parties libyennes. Anis F./Agences

## Sahara occidental occupé

# Un nouvel avis de la Cour internationale de justice est nécessaire

La population sahraouie pourrait saisir l'Assemblée générale de l'ONU pour demander un nouvel avis consultatif de la Cour internationale de justice de La Haye sur les conséquences de la non application des conclusions auxquelles la Cour était parvenue en 1975 afin d'imposer l'exercice du droit à l'autodétermination des Sahraouis, a plaidé mardi l'expert belge en droit internationale, Eric David.

«Tout ce que les Sahraouis pourraient éventuellement faire, c'est essayer d'obtenir de l'Assemblée générale des Nations unies qu'elle demande un nouvel avis consultatif sur les conséquences de la persistance par le Maroc de ce refus d'appliquer les conclusions auxquelles la cour était parvenue en 1975», a-t-il déclaré en marge de la semaine d'hommage aux prisonniers politiques sahraouis, organisée depuis lundi à Bruxelles. Selon cet expert, également président du Centre de droit international, «l'essentiel a eu

lieu en 1975» lorsque la Cour internationale de justice a rendu son avis le 16 octobre dans lequel elle n'a constaté aucun lien de souveraineté territoriale et par conséquent, rien ne peut entraver l'application du principe d'autodétermination grâce à l'expression libre et authentique de la volonté de la population sahraouie. «Le Sahara occidental, contrairement à ce que soutient le Maroc, est toujours considéré comme un territoire non autonome qui doit exercer son droit à l'autodétermination, il faut donc organiser un référendum», a-t-il insisté. Pour ce juriste, les déclarations de la 4<sup>e</sup> commission de l'Assemblée générale des Nations unies qui s'occupe des territoires non autonomes, et relayées par l'AG elle-même, constituent une forme d'obligation pour le Maroc. «Ces résolutions ne sont qu'une expression matérielle de ce que la Cour internationale de justice avait souligné dans son avis consultatif de 1975», a-t-il affirmé. Evoquant la crise entre le Maroc et le

Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, après l'emploi du terme «occupation» lors de sa tournée dans la région en mars dernier, Eric David a assuré que «contrairement à ce que veut faire croire le Maroc que le mot occupation n'a jamais été prononcé par les Nations unies, deux résolutions de son AG prises à la fin des années 1970 qualifient la présence marocaine sur le sol du Sahara occidental d'occupation».

«Par la suite, toutes les résolutions qui ont été adoptées, à chaque fois, reprennent une formule qui a tout son poids : "Rappelons toutes les résolutions antérieures", autrement dit, toutes les résolutions où on parlait d'occupation, restent parfaitement valables», a-t-il ajouté. Pour le président du Centre de droit international à l'Université libre de Bruxelles (ULB), «c'est la preuve que les Nations unies ont une position assez claire de ce point de vue là».

Kamel L./APS



Les quotas automobiles distribués

# Douche froide pour les concessionnaires

Page animée par Ali Zidane

Le «verdict» des quotas est finalement tombé pour les 40 concessionnaires retenus par les pouvoirs publics sur les 80 postulants qui devront importer pas plus de 83 000 véhicules en 2016. Pour ces derniers mois de cette année, dictée par le ministère du Commerce, la facture d'importation ne dépassera pas un milliard de dollars pour l'année en cours contre plus de trois milliards de dollars en 2015. Les concessionnaires concernés se sont déplacés au niveau des directions du commerce pour connaître leur quota pour les mois restants de l'année 2016. Le plafond du quota des importations est de 15 000 unités/an pour un minimum de 300 unités par an. Certains ont figuré dans la liste des retenus d'autres ont carrément été évincés comme ce fut le cas du Groupe Elsecom avec ses marques Ford, Suzuki, Tata et Daewoo, il y a également le groupe Ival qui n'a pas été destinataire de sa part de quota ainsi que plusieurs marques chinoises. Ce qui est sur 85% des concessionnaires ayant eu connaissance de leur quota ont exprimé leur mécontentement et

insatisfaction en se demandant sur quelle base ont été donnés les chiffres en question. Voici quelques détails en chiffres sur les quotas des concessionnaires:

● Groupe Renault	15 000
● Groupe Sovac	11 000
● Toyota Algérie	8 000
● Peugeot Algérie	7 000
● KIA Motors Algérie	6 800

● CIMA Motors	4 700
● EminAuto	4 500
● Hyundai Motor Algérie	3 100
● DIAMAL	2 700
● Saida Citroën	2 400
● Nissan Algérie	830
● Groupe GMS	760
● Falcon Motors	500
● Sodi-Automotive	300
● Akbou Auto	300



Peugeot Algérie

## «La Griffe», la solution pour la revente des véhicules d'occasion

Dévoilée à l'occasion du salon de l'automobile d'Alger 2016, Peugeot Algérie lance à travers tout son réseau sur le territoire national, ce 8 mai 2016, son offre d'aide à la revente des véhicules d'occasion Peugeot «LA GRIFFE». Le concept est simple. Chaque client qui souhaite revendre son véhicule d'occasion à un particulier (véhicule de moins de 6 ans d'âge et moins de 150 000 kilomètres), pourra se rendre dans le réseau Peugeot. Son agent effectuera alors un diagnostic gratuit sur 50 points de contrôle. Si le véhicule satisfait aux points de contrôle, le client pourra alors faire l'acquisition d'un pack comprenant le certificat de conformité «La Griffe» ainsi qu'une série de prestations, à l'intention du futur acheteur du véhicule, comprenant: une Garantie et une assistance de 6 ou 12 mois du véhicule contrôlé, un car-



net d'entretien véhicule d'occasion et un «Welcome pack» promotionnel Peugeot

incluant une remise de 15% sur la prochaine vidange du véhicule.

Le client bénéficiera également d'une vignette La Griffe qui sera apposée sur son véhicule, ou directement sur son annonce internet à travers un partenariat avec le site «Ouedkniss».

Grâce à cette vignette, le futur acquéreur du véhicule effectuera un achat en toute sérénité, en identifiant immédiatement que le véhicule proposé est certifié par le réseau Peugeot et qu'il est garanti 6 ou 12 mois. Exemple de tarifs appliqués pour une Peugeot 208 de moins de 6 ans et moins de 150 000 km :

- Pack La Griffe Garantie et Assistance 6 mois ou 15 000 KM : 7 499 DZD
- Pack La Griffe Garantie et Assistance 12 mois ou 30 000 KM : 15 800 DZD

Festival de Cannes

## Nouvel habillage pour le site web d'IVAL

IVAL.spa, toujours soucieuse d'être près de ses partenaires et ses clients s'investit dans le réseau numérique et lance une nouvelle version de son site web (WWW.IVAL.DZ). Après avoir servi durant trois années, ce dispositif moderne de communication se voit offert un nouveau look et un rafraîchissement qui s'adapte à l'engouement technologique actuel. Travaillée durant plusieurs mois pour être interactive et dynamique, la nouvelle version cible la réglementation de la communication-marketing et le renforcement de l'approche citoyenne de notre entreprise.

Structuré d'une manière bien positionnée, le portail offre des liens vers les trois marques représentées par le groupe (Site IVECO, Site Fiat Professional, Site New Holland), mais également, à un panier de diverses prestations. Dorénavant l'ensemble de nos partenaires pourra interagir directement et échanger avec eux leurs préoccupations. Les professionnels pourront avoir accès à toute l'actualité d'IVAL, son réseau, à des conseils, ainsi qu'à des interventions de nos experts. La nouvelle plateforme sera à l'avenir un espace privilégié où les respon-

sables s'adresseront en fonction de l'actualité directement à nos différents partenaires.

### IVAL «Sponsor Bronze» du Salon international de la sous-traitance industrielle «ALGEST' 2016»

Afin de valoriser son rôle dans la consolidation du tissu industriel mécanique, IVAL signe sa présence comme «Sponsor Bronze» lors du salon international dédié à la sous-traitance Industrielle \*ALGEST' 2016\* qui tiendra du 14 au 17 mai 2016 au Palais des Expositions - SAFEX.

La participation d'IVAL dans cette quatrième édition s'inscrit



dans le prolongement du séminaire sur la sous-traitance organisé décembre dernier à Alger, mais aussi, de contribuer à la politique de redynamisation du secteur industriel mécanique comme alternative économique du pays. Lors de cet événement, IVAL aura l'occasion de transmettre et de communiquer à ses

différents partenaires les dernières mises à jour du projet de montage des véhicules utilitaires IVECO à Sidi Khaled dans la wilaya de Bouira. Les organisateurs d'ALGEST donnent aussi la possibilité aux exposants de faire la présentation de leurs produits et savoir-faire.

Renault Algérie

## Lancement de la Dacia Sandero Stepway «made in bladi»

RENAULT ALGÉRIE lancera dans quelques jours au début du mois de juin la toute première sur Dacia Sandero Stepway produite localement dans l'usine d'Oued Tlilat à Oran. Le nouveau



modèle «made in bladi» qui viendra appuyer la Symbol sera proposé à la presse nationale qui est conviée au lancement et aux premiers essais de ce modèle. En sus du lancement de Dacia Sandero Stepway, Renault Algérie procédera à l'inauguration de la nouvelle succursale d'Oran et la présentation de ses installations. De ce fait, Renault Algérie Production augmente donc la cadence et annonce la sortie d'un second modèle quelques mois avant l'échéance fixée au début de l'activité.

Groupe Elsecom

## Lancement de la nouvelle Série Ford Trucks Ecotorq 13Lt

Le groupe Elsecom a lancé, lors de sa participation au salon Batimatec qui s'est déroulé la semaine dernière au Palais des expositions les Pins maritimes, la nouvelle série Ford Trucks dotée du nouveau moteur Ecotorq 13Lt Euro3. La nouvelle motorisation développée en Turquie par Ford Otosan affiche une puissance de 430 PS et un couple de 1900 Nm pour le tracteur routier 4x2; une puissance de 420 PS et un couple de 2150 Nm pour la série chantier; une consommation réduite de 8,5% par rapport aux versions précédentes. Les blocs moteurs sont accouplés à une transmission automatique sur toute la gamme y compris le camion chantier. 150 millions € ont été investis dans le développement du moteur Ecotorq et les

nouveaux modèles 2016 par 750 ingénieurs qui ont travaillé pendant quatre ans. Plus de 2 millions de kilomètres de route d'essai dans 8 régions différentes et la nouvelle série Ford Trucks a été testée dans 8 pays et sur 3 continents, et dans les conditions les plus difficiles au monde.

La nouvelle Série dispose de plusieurs systèmes de sécurité tels que le système d'avertissement de sortie de voie LDWS; système actif de freinage d'urgence AEBS; correcteur électronique de trajectoire ESP; et le système de freinage électronique ABS/ASR.

La gamme de la nouvelle série que proposera le Groupe Elsecom sera composée de Tracteur, 6x4 à benne et 8x4 malaxeur (chantier) et 6x4 à benne.



Brésil

# Dilma Rousseff sur le point d'être écartée du pouvoir

■ *Dilma Rousseff vit peut-être ses dernières heures à la tête du Brésil: les sénateurs se préparaient hier à l'écarter de la présidence pour la soumettre à un procès en destitution pour maquillages des comptes publics.*

Par Ali O.

**L**e second mandat de l'impopulaire dirigeante de gauche, âgée de 68 ans, ne semble plus tenir qu'au fil tenu d'un improbable sauvetage in extremis par le Tribunal suprême fédéral (STF).

La présidente a présenté mardi soir un recours de dernière heure devant la haute juridiction, lui demandant d'annuler ce qu'elle dénonce comme un «coup d'État» institutionnel «sans armes ni baïonnettes».

Les sénateurs étaient convoqués à partir de 09h00 (12h00 GMT) en séance plénière pour se prononcer sur l'ouverture formelle d'un procès en destitution de Mme Rousseff, première femme élue présidente du plus grand pays d'Amérique latine en 2010.

L'issue du vote, qui devrait intervenir dans la soirée ou dans la nuit, ne fait pratiquement aucun doute.

Une cinquantaine de sénateurs sur 81 se sont dits favorables à l'ouverture du procès de cette ex-guérillera torturée et emprisonnée sous la dictature



militaire. Soit sensiblement plus que la majorité simple requise de 41 votes. Sauf énorme surprise,

M<sup>me</sup> Rousseff sera donc automatiquement écartée du pouvoir pendant un délai maximum de 180 jours, en attendant le jugement définitif des sénateurs, qui pourrait intervenir en septembre.

Elle devrait être remplacée d'ici vendredi par son ancien allié devenu rival, le vice-président Michel Temer, 75 ans, dirigeant du grand parti centriste PMDB qui a claqué la porte de sa coalition fin mars.

En cas de destitution définitive de Mme Rousseff, Michel Temer assumerait la présidence jusqu'aux prochaines élections générales (présidentielle et législatives), prévues en 2018.

L'opposition accuse la présidente d'avoir commis un «crime de responsabilité» passible de

destitution selon la constitution, en maquillant sciemment les comptes publics pour dissimuler l'ampleur des déficits en 2014, année de sa réélection disputée, et en 2015.

Concrètement, ils lui reprochent d'avoir fait supporter aux banques publiques des dizaines de milliards de dépenses incombant au gouvernement et d'avoir décrété des dépenses non-inscrites à la Loi de finances sans l'aval préalable du parlement.

Mme Rousseff allègue que tous ses prédécesseurs ont eu recours à ces tours de passe-passe budgétaires sans avoir jamais été inquiétés et dénonce un prétexte pour l'évincer.

«Le dernier jour de mon mandat est le 31 décembre 2018», a-

t-elle martelé mardi soir, promettant de lutter jusqu'au bout de «toutes (ses) forces, par tous les moyens légaux, tous les moyens de combat».

Le vice-président Temer et ses alliés «n'arrivent pas à se faire élire à la présidence par le vote populaire. Ils utilisent le processus de destitution pour procéder à une élection indirecte dont le peuple est exclu», a dénoncé M<sup>me</sup> Rousseff.

Cette féroce bataille politique atteint son point culminant à moins de trois mois de l'ouverture des jeux Olympiques de Rio de Janeiro, décrochés en 2007 par l'ancien président Lula, mentor politique de Mme Rousseff, en plein miracle socio-économique brésilien.

Le géant émergent d'Amérique latine, septième économie mondiale, tangué aujourd'hui au milieu de la plus grave crise politique historique de sa jeune histoire démocratique.

Ce pays continent de 204 millions d'habitants est englué dans sa pire récession économique depuis des décennies: PIB en recul de 3,8% en 2015 et probablement autant en 2016, envolée de la dette, des déficits, du chômage, inflation proche des 10%.

Une grande partie de l'élite politique a été rattrapée par l'énorme scandale de corruption Petrobras, qui éclabousse de plein fouet le Parti des travailleurs (PT gauche) de Mme Rousseff, au pouvoir depuis 2003, et le PMDB de Michel Temer.

Gouvernement et parlement sont paralysés, dans l'attente d'une résolution de la procédure d'impeachment dont la première étape a été validée le 17 avril par une écrasante majorité de députés.

A. O.



## Points chauds Leadership

Par Fouzia Mahmoudi

**A**lors que les Britanniques s'apprêtent à voter le 23 juin prochain pour une éventuelle sortie de l'Union européenne, une sortie possible qui fait trembler les chancelleries de l'ensemble de l'Occident, poussant même certains dirigeants à des excès de forme et de fond. Le président américain n'a ainsi pas hésité à menacer la Grande-Bretagne de «passer en queue de peloton» de ses relations commerciales avec les États-Unis s'il choisit de quitter l'Union européenne (UE) à l'issue du référendum du 23 juin. «Certains pensent peut-être qu'il y aura un accord de libre-échange USA/Royaume-Uni mais cela n'arrivera pas de sitôt (...) Le Royaume-Uni sera en queue de peloton», a-t-il prévenu lors d'une conférence de presse à Londres avec le Premier ministre britannique David Cameron. «Nous sommes concentrés sur les négociations avec le grand bloc», c'est-à-dire l'UE, a-t-il ajouté. «Les États-Unis veulent un Royaume-Uni fort comme partenaire. Et le Royaume-Uni excelle lorsqu'il contribue à diriger une Europe forte», a-t-il insisté. De leur côté les Européens partagent également leurs inquiétudes et les candidats à la primaire de droite en France ont aussi leur mot à dire sur la question. Parmi eux, François Fillon qui s'accroche à la course à l'investiture malgré des résultats très faibles dans les sondages. L'ancien Premier ministre estime ainsi concernant le Brexit que «ce serait une très mauvaise nouvelle». Le départ de la Grande-Bretagne, ce serait celui de la cinquième économie du monde et d'une nation qui est la seule à conserver une capacité de défense. Par ailleurs, un vote négatif pourrait alimenter le populisme déjà à l'œuvre en Europe. Le débat ne doit pas se réduire à la tenue ou à l'annonce de référendums mais doit nous permettre de nous interroger sur la façon de réformer l'Europe. L'ex-Premier ministre a pu échanger dans le cadre du forum avec Mariya Gabriel, députée européenne bulgare (PPE) et l'ambassadeur de Grande-Bretagne en France, Sir Julian King. Ce dernier assure que «le gouvernement britannique organise ce vote afin de gagner et de construire l'avenir avec nos voisins et nos partenaires. Pour nous, cela peut être un débat sain et utile pour notre avenir. Il faut que l'Union européenne se différencie et soit plus flexible. La Grande-Bretagne est prête à faire partie d'un groupe de pays «pionniers» dans les domaines du numérique, des services, de la recherche, du climat, de l'énergie, des affaires étrangères, voire la défense». Mais malheureusement pour Fillon l'on imagine mal comment il pourrait exhiber les qualités de leadership qu'il est persuadé de posséder que cela soit concernant le futur de l'Union européenne ou de tout autre sujet. Tout laisse imaginer que l'ancien chef du gouvernement sera écarté assez rapidement du premier tour des élections primaires, le forçant certainement à prendre sa retraite politique. À moins qu'il ne décide, comme d'autres avant lui, de persévérer coûte que coûte, même quand les électeurs lui font clairement comprendre à travers leur vote qu'il n'est pas le candidat, ni l'homme politique qu'il ambitionne d'avoir pour les diriger.

F. M.

## Mozambique

### Treize corps retrouvés dans le centre du pays

**L**a police mozambicaine a annoncé mardi la découverte de 13 cadavres dans le centre du Mozambique, théâtre d'affrontements entre l'armée et l'ex-guérilla de la Renamo, où les médias locaux avaient aussi rapporté l'existence d'un charnier d'une centaine de corps.

«En raison de l'état avancé de décomposition, il n'a pas été possible de voir d'éventuelles blessures par balles. Il ne reste plus que des squelettes», a déclaré Armando Mude, porte-parole de la police mozambicaine dans le centre du pays, précisant que la mort remontait à plus de 45 jours.

«Les treize corps ont été enterrés samedi à proximité de l'endroit où ils ont été trouvés», a ajouté M. Mude. Selon Antonio Zacarias, directeur de l'Ordre mozambicain des médecins, cité par le quotidien *O Pais*, les cadavres ont été mis en terre sans autopsie. Fin avril, des fermiers avaient affirmé avoir

découvert un charnier d'une centaine de villageois tués par les troupes gouvernementales, aux prises avec la branche armée de la Renamo, l'ancienne rébellion de la guerre civile (1976-1992) et désormais principal parti d'opposition.

Des journalistes s'étaient rendus quelques jours plus tard dans les montagnes de Gorongosa (centre), pour vérifier ou non l'existence d'une telle fosse commune, mais l'armée leur avait empêché l'accès au site. Ils avaient néanmoins pu photographier une quinzaine de cadavres éparpillés dans la forêt alentour.

La semaine dernière, Human Rights Watch avait appelé les autorités mozambicaines à mener une enquête «crédible et transparente» après «des informations sur la découverte d'un charnier et d'au moins 15 corps».

Mardi, la Ligue mozambicaine des droits de l'homme (LDH) a demandé l'ouverture d'une

enquête des Nations unies pour «crimes de guerre» et «crime contre l'humanité». Depuis janvier 2016, 83 exécutions sommaires dans le centre du pays ont été rapportées à la LDH, a déclaré la présidente de l'organisation, Alice Mabota, au cours d'une conférence de presse.

La LDH a affirmé être en possession de photographies prouvant l'existence de deux autres fosses communes dans le centre du pays et attend de clore son enquête pour donner plus de détails.

«Il est temps que les autorités reconnaissent officiellement (...) que nous sommes bien face à une situation de guerre civile», a déclaré Alice Mabota. Les affrontements entre les troupes gouvernementales et la Renamo se sont intensifiés ces derniers mois dans le centre du pays et plus de 10 000 Mozambicains se sont réfugiés au Malawi, pays voisin, depuis décembre.

S. E.



17<sup>e</sup> Festival européen en Algérie

## Le public découvre le folk hongrois

■ Le groupe de musique hongrois «Cimbaliband», a gratifié le public algérois d'un répertoire musical folklorique interprété lors d'un concert animé mardi soir à Alger dans le cadre du 17<sup>e</sup> Festival européen en Algérie.

Par Adéla S.

Se produisant pour la première fois en Algérie, le groupe qui se consacre aux musiques traditionnelles d'Europe de l'Est, a interprété des chansons jouées essentiellement sur le cymbalum, un instrument à cordes frappées très populaire en Hongrie.

Dirigé par Balázs Unger, le groupe, qui s'abreuve de l'histoire et du folklore des Balkans, a fait voyager le public à travers des airs très rythmés où s'entrechoquent le folk hongrois et la musique européenne et turque.

Les membres du groupe ont impressionné le public par une performance musicale somptueuse, rehaussée par des chants traditionnels en chœur. Fondé en 2006, Cimbaliband est composé de sept

musiciens professionnels passionnés de musique des Balkans.

Passionné des musiques folkloriques, le leader du groupe, Balázs Unger, est enseignant de musique. Son objectif, confie-t-il, consiste à préserver et faire connaître le folk hongrois à travers le monde.

Très célèbre en Europe, le groupe propose une version moderne et entraînante du folklore hongrois et balkanique, porté essentiellement sur le cymbalum et l'accordéon.

Leur répertoire contient des musiques folkloriques inspirées de la Roumanie, la Hongrie, la Bulgarie, la Serbie et de la Croatie.

Le groupe qui compte à son actif six albums, dont le dernier en date «Moldova» se place parmi les meilleures



Ph. DR

ventes de musique du monde en Europe.

Représentant son pays à ce festival, l'ambassadrice de Hongrie à Alger, Helga Katalin Pritz, a assisté au concert.

Ouvert lundi, le 17<sup>e</sup> Festival européen en Algérie se poursuit jusqu'au 21 mai, outre Alger, à Annaba, Béjaïa, Oran, et Tizi

Ouzou. Placé sous le thème «Les couleurs de l'Europe», le programme de cette édition comprend, en plus des concerts de musique, des projections de films, spectacles de théâtres, expositions et des conférences.

A. S./APS

12<sup>e</sup> Biennale

## Kader Attia et Dalila Dalleas-Bouzar à «Dak'Art 2016»

Kader Attia et Dalila Dalleas-Bouzar prennent part aux côtés de 66 artistes issus de 24 pays, à la 12<sup>e</sup> Biennale de Dakar de l'art contemporain africain, «Dak'Art 2016», qui se poursuit jusqu'au 2 juin, annonce-t-on sur le site Internet de la biennale.

Programmés dans la section «Exposition internationale» sous le thème du «Ré enchantements», les deux plasticiens participent à la biennale parmi les

artistes venus de plusieurs pays d'Afrique.

Mondialement connu, Kader Attia est présent à cette biennale avec «Les rhizomes infinis de la révolution», une installation composée d'arbres en tiges de fer à béton piquées de frondes, «une métaphore sur la nature humaine et les révolutions qui commencent parfois par de simples jets de pierres».

L'artiste, né à Paris en 1970,

est installé à Berlin où il pratique également la photographie d'art.

Il participe régulièrement aux manifestations internationales dédiées à l'art contemporain où il a été plusieurs fois distingué, entre autres, du «Berlin Art Prize-Jubilee Foundation 1848/ 1948», décerné en 2014 par l'Académie de arts à Berlin, et du Prix «Marcel Duchamp» de l'art contemporain obtenu en France en 2005.

De son côté, Dalila Dalleas-Bouzar présente une collection de portraits intitulée «Série Princesse», où des princesses expriment, sous des traits différents, leurs rêves.

Née à Oran en 1974, Dalila Dalleas-Bouzar, dont les œuvres s'inscrivent dans l'art abstrait et l'expressionnisme, exerce également sa passion à Berlin et a déjà participé à plusieurs expositions en Europe. Placée sous le

thème «La cité dans le jour bleu», le «Dak'Art 2016» a choisi pour invités d'honneur de sa 12<sup>e</sup> édition le Nigeria et le Qatar.

Le grand Prix «Léopold Sédar Senghor» de la biennale a été décerné à l'ouverture de la biennale, le 3 mai, à l'Egyptien Youssef Limoud qui succède à l'Algérien Driss Ouadahi.

Fondée en 1992, la Biennale de Dakar de l'art contemporain africain «Dak'Art» est considérée comme le plus important événement culturel dédié à l'art contemporain en Afrique. Elle se fixe pour objectif de donner de la visibilité aux créations des artistes africains ou d'origine africaine sur le continent, d'abord.

K. L.

## Oum El-Bouaghi

## Coup d'envoi des journées «Aïssa Djermouni»

Les journées culturelles et artistiques autour de la vie du chantre de la chanson chaouïe, Aïssa Djermouni (1885-1946), se sont ouvertes mardi à Oum El-Bouaghi, en présence des autorités locales.

Au milieu d'une foule joyeuse et dansante, les troupes folkloriques et de fantasia venues de toute la région des Aurès, qui se produisaient en ouverture de cette manifestation de trois jours, ont chanté et enchanté le public présent.

Ce festival ambitionne, selon le chef de l'exécutif de cette wilaya, de mettre la lumière sur les différentes facettes du patrimoine

artistique d'Oum El-Bouaghi, et de perpétuer sa diffusion auprès des générations montantes et des visiteurs de la région.

Cet événement qui, a-t-il noté, est financé intégralement par les férus du ténor des Aurès, pour permettre aux festivaliers de mieux connaître son legs, ambitionne d'être officialisé.

Les anciens comme les moins anciens, attestent du parcours artistique riche et intense de cet icône qui a chanté les aspirations et les déboires de tout un peuple et a enregistré de nombreux événements de son époque, ce qui lui vaut un statut particulier.

Par ailleurs, et selon les promoteurs de ces journées, cet événement sera également diffusé dans la ville voisine d'Ain M'lila, en plus d'une journée d'étude qui se tiendra dans la soirée, au théâtre régional de la ville d'Ain El-Beida, sur le style de la chanson «Djermounia», qui a dépassé en notoriété la rive nord de la méditerranée. Celui qui s'est opposé à toutes les lois coloniales, en particulier la fiscalité et le service militaire, le chanteur Aïssa Djermouni, de son vrai nom, Merzouk Aïssa Ben Rabah, est né en 1886, dans la localité de sidi R'Ghiss, près d'Oum El-Bouaghi.

Racim C.

## Ancien ministre de la Culture au Brésil

## Le musicien Gilberto Gil hospitalisé

Gilberto Gil, considéré comme la légende de la musique brésilienne, âgé de 73 ans, a été hospitalisé mardi à Sao Paulo pour terminer une série d'exams qu'il avait dû interrompre pour faire une tournée aux Etats-Unis et en Europe avec Caetano Veloso.

«Comme vous savez, le mois dernier j'ai commencé un check-up ici à Sao Paulo que j'ai interrompu pour faire mon marathon de concerts en Amérique latine, aux Etats-Unis et en Europe avec Caetano Veloso et maintenant je suis revenu à l'hôpital pour terminer mon check-up. Merci pour tant de tendresse, j'espère rentrer bientôt à la maison», a publié Gil sur son compte Twitter à l'adresse de ses fans. Gil est rentré de sa tournée avec Veloso, autre icône de la musique brésilien-

ne, dimanche après huit concerts aux Etats-Unis et huit en Europe qui ont débuté le 3 avril.

Il avait déjà été hospitalisé à l'hôpital syro-libanais de Sao Paulo, le 25 février, pour cause d'hypertension artérielle et de problèmes rénaux, et n'était sorti que le 9 mars.

Amateur de yoga, menant une vie paisible, comme il l'avait expliqué à l'AFP en juin, le chanteur-compositeur a entamé l'été dernier une tournée baptisée «Deux amis, un siècle de musique» avec son «frère» Caetano Veloso.

Les deux amis d'un demi-siècle ont sillonné le Brésil, d'autres pays d'Amérique latine, les Etats-Unis et l'Europe.

La tournée de ces deux géants de la musique populaire brésilienne, fondateurs du mouvement libertaire «Tropicalismo» et exilés sous la dictature, a repris en avril comme prévu aux Etats-Unis, Chili et Pérou.

Gilberto Gil, qui a à son actif près de 60 disques, quatre millions d'exemplaires écoulés et d'innombrables récompenses, est l'un des artistes les plus respectés au Brésil.

Il a été ministre de la Culture de Luiz Inacio Lula da Silva de 2003 à 2008.

Né en 1942 dans l'Etat de Bahia (nord-est), il s'est imposé comme l'un des leaders du «Tropicalismo», qui a bouleversé les sonorités et les textes de la musique brésilienne sous la dictature militaire entre 1964 et 1985.

R. C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

## Salle Ibn Khaldoun

14 mai :

Le trio français IGIT s'invite à Alger pour une soirée musicale

Le 15 mai à 15h :

C'est dans le cadre du festival européen d'Alger que le public est invité à une représentation théâtrale autrichienne pour enfants intitulée «Moments Magique» ainsi qu'un concert de musique Fado avec l'artiste portugaise Cuca Roseta

## Bibliothèque nationale

Du 14 au 16 mai :

Des artistes et professionnels algériens et étrangers prendront part à un colloque sur les arts et les littératures africaines. Ce colloque est organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

## La Coupole d'Alger

(Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf)

2 juin :

Le rappeur Maître Gims anime un spectacle



## Coup-franc direct

Entre info et intox

Par Mahfoud M.

La saison approche de la fin pour la majeure partie des championnats européens, ce qui laisse supposer qu'un bon nombre de nos joueurs expatriés peuvent dès à présent réfléchir sérieusement à leur avenir et à la prochaine saison. On annonce certains d'entre ceux qui se sont illustrés cette saison dans des clubs prestigieux du Vieux Continent dans des formations très attrayantes que ce soit sur le plan sportif ou financier. Toutefois, une question qui reste posée : atterriront-ils vraiment dans ces clubs ou s'agit-il plutôt d'intox, sachant que ces clubs sont connus pour étudier la question de tous les côtés et donc on ne pourra pas s'attendre à une issue presque parfaite pour ces joueurs. Il faut savoir que beaucoup de paramètres guideront ce genre de transferts dont la volonté, d'abord, du club employeur de libérer son joueur surtout pour les éléments qui sont toujours liés par contrat et ensuite que les autres clubs qui désirent les enrôler soient prêts à s'aligner à l'exigence du club qui détient son contrat en payant la clause libératoire qui est fixée d'avance. Donc, il n'est pas facile de dire que tel ou tel joueur pourrait être engagé par un quelconque club sans en connaître les tenants et aboutissants.

M. M.

Rennes

### Christian Gourcuff sur le banc de Rennes

COMME prévu, Christian Gourcuff va effectuer son retour sur le banc de Rennes. Comme nous vous l'annoncions le 29 avril, Christian Gourcuff sera le nouvel entraîneur de Rennes pour la saison prochaine. C'est René Ruello qui l'a confirmé dans *Ouest-France*. L'ancien manager de Lorient, qui était sélectionneur de l'Algérie, fait son retour puisqu'il avait déjà occupé ce poste en 2001-2002. Il

sera assisté par Michel Audrain, un ancien des Rouge et Noir. Il devrait diriger son fils Yoann. En fin de contrat, Yoann Gourcuff devrait rester au club et donc être dirigé par son père. «Je crois que l'idée de travailler ensemble leur plaît bien. Je crois que Yoann se plaît bien ici, confirme Ruello. J'espère qu'il va faire une bonne préparation, et que ses problèmes seront derrière lui».

Tottenham

### 10 millions d'euros pour la libération de Bentaleb

LA DIRECTION de Tottenham (Premier league anglaise de football) a fixé à 10 millions d'euros, le montant d'un éventuel transfert du milieu international algérien Nabil Bentaleb, rapporte mardi le site spécialisé Bleacher report.com. Blessé au genou depuis le mois de mars dernier, Bentaleb n'a pas encore repris la compétition avec les Spurs et son départ cet été est évoqué avec insistance, précise la même source. Non épargné par les blessures cette saison,

Bentaleb (21 ans) compte deux titularisations seulement avec Tottenham qui pointe à la 2<sup>e</sup> place au classement de Premier league, à dix longueurs Leicester City, sacré champion pour la première fois de son histoire, à une journée de l'épilogue. Bentaleb a dû déclarer forfait pour la double confrontation de l'équipe nationale face à l'Ethiopie en mars dernier (7-1, 3-3), comptant pour les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon.

Grand Prix d'Almaty 2016 de Judo

### Six judokas algériens au rendez-vous du Kazakhstan

SIX JUDOKAS algériens prendront part au Grand Prix d'Almaty 2016 prévu au Kazakhstan du 15 au 17 mai, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de judo (FAJ). «Nous allons engager six judokas au Grand Prix d'Almaty, Lyès Bouyacoub (-100 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Mohamed Amine Tayeb (+100 kg), Houd Zourdani (-66 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) déjà qualifiés aux JO, en plus de Ratiba Tariket (-57 kg) qui court encore pour une place à Rio», a fait savoir le directeur technique national (DTN) de la FAJ, Samir Sebaâ. C'est le même groupe de judokas qui a participé au Grand Chelem de Baku disputé du 6 au 9 mai en Azerbaïdjan. «Après le GC de Baku, nos athlètes ont effectué un stage sur place et ils rallieront directement Almaty. Nous espérons obtenir des résultats meilleurs par rapport à ceux réalisés en Azerbaïdjan», a

ajouté le DTN. A son retour du Kazakhstan, la sélection algérienne sera en stage bloqué à Alger du 18 au 25 mai, avant de participer au Master du Mexique (27-28 mai). Sur les chances de qualification de Ratiba Tariket aux JO-2016, Sebaâ s'est dit «optimiste» malgré la difficulté de la mission. «Notre championne d'Afrique 2016 a perdu beaucoup de points durant cette année préolympique. Elle occupe la 28<sup>e</sup> place (540 pts), mais tout reste possible à condition de se donner à fond lors des deux derniers tournois», a-t-il ajouté. Bouyacoub occupe la 15<sup>e</sup> place (1060 pts) au ranking olympique, Benamadi (16<sup>e</sup>/ 971 pts), Tayeb (20<sup>e</sup>/ 856 pts), Houd Zourdani (29<sup>e</sup>/ 668 pts) et Sonia Asselah (29<sup>e</sup>/ 564 pts), selon le dernier classement de la Fédération internationale de judo (IJF) publié lundi.

# Ligue I Mobilis (28<sup>e</sup> Journée) Lutte acharnée pour le podium et le maintien

■ L'USM Alger étant déclarée champion de Ligue I, les regards seront braqués lors de cette 28<sup>e</sup> journée de vendredi sur les équipes qui jouent le podium et celles qui veulent assurer leur maintien en élite.

Par Mahfoud M.

En effet, les formations de la JSS, le MOB, le CRB et le DRBT sont tous concernées par les deuxième et troisième places, qualificatives à une compétition africaine la saison prochaine. Le match choc de la journée mettra aux prises la JS Saoura au CR Belouizdad, soit deux concurrents directs pour une place sur le podium. Les gars de Béchar qui ont réussi un retour en force lors de cette deuxième partie du championnat feront tout leur possible pour l'emporter à domicile. Les coéquipiers de Saeh feront, de ce fait, d'une pierre deux coups, puisqu'ils se rapprocheront de cette deuxième place et dans le même temps écarteront un concurrent direct pour la deuxième place. Les Sudistes partent avec les faveurs du pronostic, mais devront quand même faire attention à cette formation du Chabab qui ne s'avouera pas vaincue et se donnera à fond. L'autre rencontre phare de cette journée opposera aussi deux concurrents directs pour le podium, à savoir le DRB Tadjanant au MO Béjaïa. C'est dire que la décantation pourrait se faire déjà lors de cette journée. Ainsi, les poulains de Bougherara auront une chance inouïe de prendre une deuxième, voire une troisième place, en cas de succès face aux Mobistes. Sayoud and co sont, en tout cas, décidés à se donner à fond pour tenter d'écarter ce sérieux concurrent qu'est le MOB. Toutefois, ce dernier ne l'enten-



dra pas de cette oreille. Son élimination en Coupe Africaine fait qu'il est dans l'obligation de l'emporter pour espérer la rejouer la saison prochaine. La JS Kabylie, dont c'est carrément une résurrection, tentera de revenir avec un résultat probant de son déplacement à Oran face à l'ASMO qui est condamné à la descente pour prendre la deuxième place. Le derby entre l'USM El Harrach et l'USM Alger sera sans intérêt, étant donné que les Rouge et Noir sont déjà champions et que les Harrachis n'ont aucun objectif maintenant qu'ils ont pratiquement assuré leur maintien. Dans la course au maintien, l'USM Blida jouera avec un adversaire direct qui n'est autre que le RC Relizane et tentera de l'emporter pour se mettre à l'abri. Le match qui mettra aux prises le détenteur de la Coupe, le MC Alger, au CS Constantine sera très important

dans la perspective du maintien, surtout que le Doyen a besoin des trois points pour se mettre complètement à l'abri. Enfin, les formations du NAHD et du RCA reçoivent respectivement le MC Oran et l'ES Sétif dans l'optique de prendre les trois points, ce qui est plutôt possible pour les Sang et Or qui souhaitent se remettre de la déception de la Coupe, alors que les gars de Larbaâ sont condamnés et ne devraient pas faire le poids devant les Sétifiens.

M. M.

#### LE PROGRAMME :

Vendredi 13 mai 2016 à 17h30 :  
NAHD-MCO  
MCA-CSC  
DRBT-MOB  
USMH-USMA  
JSS-CRB  
USMB-RCR  
ASMO-JSK  
RCA-ESS

Olympique Lyonnais

## Ghezzal souhaite une revalorisation salariale

Le milieu de terrain international algérien de l'Olympique Lyonnais, Rachid Ghezzal, auteur d'un très bon parcours avec les Gônes cette saison, espère une importante revalorisation salariale, le plaçant sur un pied d'égalité avec les autres cadres de l'équipe, selon des médias locaux. «Ghezzal gagne actuellement 240 000 euros par an, mais après le très bon rendement qu'il a eu depuis l'arrivée du nouvel entraîneur, Bruno Genesio, ses agents espèrent rehausser sensiblement ses revenus, à hauteur de 200 000 euros par mois», a rapporté mardi le site spécialisé Goal.com. L'OL gagnerait à procéder à cette revalorisation pour retenir ce jeune gaucher de 24 ans, dont le contrat expire en 2017, et qui pourrait donc partir libre dès l'an prochain vers l'un des nombreux clubs qui lui font actuellement les yeux doux. «Une juste requête», selon l'entourage de Ghezzal, car d'autres cadres de l'équipe, tels qu'Alexandre Lacazette, Jordan

Ferri et Nabil Fékir ont déjà bénéficié d'une importante revalorisation salariale. Auteur de huit buts et six passes décisives en 29 matchs de Ligue 1, le frère cadet d'Abdelkader Ghezzal a également terminé 3<sup>e</sup> au suffrage du prix «Marc-Vivien Foé 2016»,

décerné chaque année par RFI et France 24 au meilleur joueur africain dans le championnat de France. Ghezzal a étroitement contribué au bon parcours de l'OL, 2<sup>e</sup> de la Ligue 1 française et directement qualifié pour la prochaine Ligue des champions.

Sporting Lisbonne

### Slimani dans le viseur de Leicester

LEICESTER CITY, fraîchement sacré champion d'Angleterre pour la première de son histoire, serait intéressé par les services de l'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne (division 1 portugaise), Islam Slimani, rapporte mardi la presse anglaise. L'objectif du coach italien serait d'avoir deux attaquants prolifiques pour pouvoir faire face à la multiplication des compétitions que devra jouer Leicester, appelé à prendre part pour la première fois de son histoire à la Ligue des champions, explique le *Guardian*. L'intérêt de Leicester, où évolue le milieu de terrain international algérien Riyad Mahrez, pour les services de Slimani remonte déjà à la saison dernière. Selon le *Guardian*, les Foxes seraient disposés à déboursier 25 millions d'euros pour l'ancien joueur du CR Belouizdad (Ligue 1/Algérie). Slimani, auteur de 26 buts cette saison, a déclaré dimanche lors d'un point de presse tenu à Alger que son objectif pour le moment était le championnat du Portugal avec son club le Sporting, refusant d'évoquer son avenir sportif. A une journée de l'épilogue, le Sporting dispose de deux points de retard sur le leader Benfica.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Vente d'«El Khabar» au profit de Cevital

## L'examen de l'affaire reporté au 25 mai

LA DEUXIÈME chambre des référés du tribunal administratif de Bir Mourad Rais (Alger) a reporté, au 25 mai prochain, l'examen de l'affaire de la cession d'actions du groupe *El Khabar* au profit du groupe Cevital.

Ce report, le troisième, a été décidé par le président de la deuxième chambre des référés, Mohamed Dahmane, lors de cette audience durant laquelle le tribunal a reçu les mémoires en réponses de la partie défenderesse (groupe *El Khabar*).

L'audience a été marquée dès son entame par la révocation de la défense de la partie demanderesse (ministère de la Communication), M<sup>e</sup> Mohcene Amara qui, selon les arguments avancés par le magistrat Mohamed Dahmane, «est sous le coup de trois mesures disciplinaires datant du 16 janvier 2016» et qui «ne peut, en vertu de l'article 127 de la loi régissant la profession d'avocat se constituer défense dans cette affaire».

Le magistrat, qui répondait à une question de M<sup>e</sup> Mohcene Amara, a expliqué avoir été destinataire de ces décisions, ce jour mercredi 11 mai, à travers une correspondance du bâtonnat.

Chafik O./APS

## Université de Béjaïa

### Rassemblement contre l'agression d'un enseignant

LE COLLECTIF des enseignants du département génie civil au Campus Targa Ouzemour de l'université Abderrahmane-Mira ont organisé hier une journée de protestation suivie d'un rassemblement devant l'administration du département suite à l'agression physique dont a été victime leur collègue il y a trois jours. L'agression a été commise par un étudiant pendant la séance des travaux dirigés (TD), occasionnant des blessures à la victime, attestées par un arrêt de travail de six jours.

Les enseignants de ce département ont dénoncé et condamné cet acte dans une déclaration.

«Nous dénonçons et condamnons fermement, à travers cette déclaration, l'agression infligée à notre collègue», lit-on dans le document des enseignants qui expriment leur indignation face à la violence qui tend à se banaliser. «Agissons tous contre la violence à l'université», est le slogan choisi par le collectif d'enseignants à l'occasion de cette journée de protestation qui a suscité beaucoup de réactions dans le milieu universitaire.

«La victime a déjà déposé

Les fonctionnaires et travailleurs du groupe *El Khabar* ont observé un sit-in devant le tribunal administratif auquel ont participé des représentants de médias, de partis politiques et de syndicats, a-t-on constaté sur place. Le ministère de la Communication avait introduit une action en référé auprès du tribunal de Bir Mourad Rais sur la conformité du rachat du groupe de presse *El Khabar* par le groupe agroalimentaire Cevital avec les dispositions de l'article 25 du code de l'information. L'article 25 du code de l'information de 2012 stipule qu'«une même personne morale de droit algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger qu'une seule publication périodique d'information générale de même périodicité éditée en Algérie». Le président-directeur général du groupe Cevital, Issad Rebrab, est déjà propriétaire du quotidien *Liberté*. En vertu de la transaction en question, le groupe Cevital a acquis plus de 80% des actions du groupe *El Khabar*, qui est une société par actions (SPA) incluant le journal éponyme, la chaîne de télévision KBC, les imprimeries et une société de diffusion.

## les guerres au Moyen-Orient ont fait exploser le nombre de déplacés



Djalou@hotmail.com

## Centre culturel français à Tizi Ouzou

### L'ambassadeur de France à Alger insiste sur l'importance de sa réouverture

■ L'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié, a réitéré, mardi soir à Tizi Ouzou, l'attachement de son pays à la réouverture du Centre culturel français dans la wilaya de Tizi Ouzou, fermé depuis 1994 en raison des conditions sécuritaires de l'époque dans la région.

Par Hamid M.

C'est devant le wali de Tizi Ouzou et le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) que le diplomate français a tenu à souligner l'intérêt porté à cette structure, mettant en avant l'importance de la communauté étrangère établie dans son pays issue de la région de Kabylie, tant parmi les étudiants que les touristes. En effet, à l'adresse du wali, Brahim Merrad, et du président de l'APW, Mohamed Klaleche, à son arrivée au siège de la wilaya ou encore à l'hôtel Lalla Khedidja où il a rencontré dans la soirée de mardi les membres de la communauté française établie dans la wilaya de Tizi Ouzou, Bernard Emié a confié que 60% des Algériens à qui les visas sont délivrés annuellement par la France et 50% des étudiants algériens dans les universités françaises sont issus de la région de Kabylie pour défendre la réouverture du centre culturel. Il

a même précisé que même au plan des échanges entre universités françaises avec leurs homologues algériennes celle de Tizi Ouzou arrive en tête. Ce n'est pas la première fois qu'un diplomate français effectue un déplacement dans la région pour cette même cause, mais à chacune des visites diplomatiques françaises à Tizi Ouzou la question de reprendre de service au plan culturel est évoquée en priorité avec insistance, comparativement aux autres questions de coopération entre les deux pays. Par ailleurs, à son arrivée à l'hôtel Lalla Khedidja, devant les rares journalistes présents sur les lieux puisque les représentants de la presse locale n'ont pas été conviés à la rencontre, l'ambassadeur de France à Alger a déclaré que les relations bilatérales entre la France et l'Algérie sont excellentes et portées au plus haut niveau, soulignant que la France «investit beaucoup en Algérie et a confiance dans l'avenir de ce pays».

Comme il n'a pas manqué de rappeler l'importance des intérêts économiques de son pays en Algérie. Au sujet de son déplacement à Tizi-Ouzou, le diplomate français a rappelé qu'il a été dans plusieurs régions du pays, à l'instar d'Oran, Tlemcen, Constantine, Annaba et Biskra, avant de souligner qu'il a souhaité se rendre dans la wilaya de Tizi-Ouzou «avec laquelle nous avons des relations de coopération très fortes dans le domaine culturel, de la langue française, ainsi que dans le domaine économique». Durant la journée d'hier (mercredi), l'ambassadeur de France en Algérie devait rencontrer des adhérents de la Chambre de commerce et d'industrie du Djurdjura (CCID) puis se rendre à la chapelle de Tizi Ouzou. Dans l'après-midi, il était attendu chez un concessionnaire automobile qui commercialise une marque française dans la localité d'Azazga où il devait faire une virée au niveau de l'ancienne église de la ville.

H. M.

## Championnat d'Algérie de parapente

### Soixante pilotes attendus à Bouzeguene

SOIXANTE pilotes confirmés prendront part au championnat d'Algérie de parapente, qui se déroulera du 12 au 17 mai à Bouzeguene (Tizi Ouzou), a annoncé hier la Fédération algérienne des sports aériens (Fasa). La compétition s'adresse aux pilotes débutants et confirmés et se fera à partir du site de Aswel situé dans le village de Aït Ziki (Bouzeguene, Tizi Ouzou). Trois manches sont prévues : la première, figures en vol et atterrissage de précision, la deuxième, parcours au sol et pilotage de l'aile avec temps et obstacles, et la dernière portera sur un concours de durée en vol avec

distance libre. En marge de la compétition, la Fasa a également programmé le déroulement d'un stage d'initiation au parapente et des portes ouvertes sur les sports aériens, indique l'instance fédérale sur sa page Facebook, précisant que ce stage d'initiation sera limité qu'aux adhérents des clubs. Dans le souci de faire évoluer la réglementation de l'activité parapente qui est la même que celle de l'aviation, le président de la Fasa, Saïd Agroum, a entamé une série de procédures pour faciliter l'accès à cette discipline.

K. L.

## Vente-dédicace

La librairie «Tout pour l'Algérie» a le plaisir de vous inviter le samedi 14/05/2016 à 14h à une rencontre avec Nadjib STAMBOULI autour de son livre :

«Ma piste aux étoiles», éditions casbah.

Lieu : 04 rue du 1<sup>er</sup> Novembre (Cité 66 logements) - Zerelda

Le public est cordialement invité.